

Projet d'établissement 2015-2019




Conservatoire à Rayonnement Départemental
Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART
conservatoire.clamart@suddeseine.fr

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX DE CLAMART

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Projet d'Établissement 2015 – 2019

*« Un conservatoire de son temps,
rayonnant à l'intérieur,
rayonnant sur l'extérieur »*





Henri DUTILLEUX (1916-2013), reconnu sans conteste comme l'un des grands compositeurs du XXe siècle, dernier représentant de la tradition de la musique française, un parfait « parrain » pour le Conservatoire de Clamart, qui réconcilie classicisme et contemporanéité.



Jean BAZAINE (1904-2001), peintre clamartois dont une fresque orne avec élégance le fronton du conservatoire, l'une des figures majeures de la nouvelle Ecole de Paris et de la peinture d'avant-garde non figurative du XXe siècle.

Introduction

Le Conservatoire de Clamart est une institution qui fait depuis plusieurs années la fierté des Clamartois. Quand on entend le mot de « conservatoire », on comprend excellence, à la fois comme une garantie et comme un appel. On comprend aussi le mot de tradition car le sens d'un conservatoire est de *conserver* à travers les générations un patrimoine culturel et intellectuel, des savoirs et des techniques, tout un capital immatériel. Il faut aussi comprendre le mot de création car c'est bien la vocation à devenir soi-même créateur qu'un conservatoire doit viser pour chaque jeune qu'il accueille.

Excellence, tradition, création. Ces trois valeurs fondamentales de l'enseignement artistique dans les conservatoires inspirent au quotidien le travail de toutes les équipes du Conservatoire Henri Dutilleux.

Comme toute institution d'enseignement, le conservatoire doit résoudre la contradiction qu'il y a à transmettre un savoir construit, appartenant donc au passé, même immédiat, en s'adressant à une population inscrite dans le temps présent et l'instantanéité. À l'image de sa capacité à susciter de la création artistique, le conservatoire se doit d'être innovant en matière d'offres et de pédagogie au service de la transmission. C'est le premier objectif que le Conservatoire Henri Dutilleux se fixe pour 2015-2019, être un conservatoire « de son temps ».

Pour remplir efficacement sa fonction, le conservatoire ne s'est pas cantonné dans un rôle étroit d'infrastructure ou triste de prestataire de service. Il est un véritable moteur de la vie clamartoise grâce aux nombreux partenariats qu'il a tissés avec les établissements scolaires, avec les institutions culturelles du territoire clamartois, comme le théâtre Jean Arp, mais aussi de tout Sud-de-Seine, des Hauts-de-Seine et au-delà. Les équipes du conservatoire ont su saisir toutes les opportunités de développement et de diffusion offertes, notamment par l'Éducation nationale ou le service Enfance de la Ville. Le conservatoire continuera d'agir en ce sens comme l'annonce son objectif « rayonnant à l'extérieur ».

La nature de ces partenariats démontre que le conservatoire dispose de la volonté de s'intégrer aux logiques de territoires et de coopération avec d'autres personnes publiques comme privées. Cela sera très utile dans un contexte de changements institutionnels induits par la création prochaine de la Métropole du Grand Paris. En outre, le conservatoire doit être capable de s'adapter à la situation des finances publiques locales. L'objectif « rayonnant à l'intérieur » s'intéresse donc au développement des capacités internes.

Avec ce projet d'établissement 2015-2019, le Conservatoire Henri Dutilleux se dote des outils intellectuels et matériels permettant de rester fidèle à sa vocation et de parvenir à ses légitimes ambitions.

Jean-Didier BERGER

Maire de Clamart

Vice-président du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine

François LE GOT

Adjoint au maire chargé de la Culture,
des Jumelages, du Tourisme
et du Patrimoine



SOMMAIRE

LE CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX DE CLAMART AUJOURD'HUI

ETAT DES LIEUX

- I. L'OFFRE PEDAGOGIQUE
- II. L'ACTION CULTURELLE
- III. LES PARTENAIRES
- IV. LES RESSOURCES
- V. LES CHIFFRES

LE CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX DE CLAMART DEMAIN

LE PROJET

« Un conservatoire de son temps, rayonnant à l'intérieur, rayonnant sur l'extérieur »

- VI. UN CONSERVATOIRE DE SON TEMPS
- VII. RAYONNANT A L'INTERIEUR
- VIII. RAYONNANT SUR L'EXTERIEUR

PLAN D' ACTIONS

Rappel historique et contextuel

Le Conservatoire de Clamart a été créé en 1971. Tout d'abord conservatoire municipal, il a été agréé en tant que Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) en 1987 pour la danse, puis en 1988 pour la musique. Ses deux premiers Projets d'Etablissement ont couvert les périodes 2001-2004 et 2005-2008. En janvier 2007, il a été transféré à la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine en tant qu' « équipement culturel d'intérêt communautaire », au même titre que les conservatoires voisins de Bagneux, Fontenay-aux-Roses et Malakoff.

Le développement exceptionnel du Conservatoire Henri Dutilleux a justifié que le Maire de Clamart, puis Président de Sud-de-Seine, sollicite de l'Etat son classement en Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD). Après une mission d'inspection diligentée par le Ministère de la Culture entre 2006 et 2008, cet agrément a été accordé en septembre 2008. Il est à noter que l'une des prérogatives obligées du rayonnement départemental est de pouvoir justifier de l'enseignement de deux disciplines parmi les trois que sont la musique, la danse, le théâtre ; bien que le Conservatoire de Clamart propose les trois, son label ne vaut que pour la musique et le théâtre.

En 2015, le CRD de Clamart, au même titre que tous les conservatoires agréés par l'Etat, doit demander le renouvellement de son classement (*cf. décrets n°2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements et n°2013-748 du 14 août 2013 relatif à la prolongation et au renouvellement du classement des établissements*).

Le document central et obligé de cette demande est le Projet d'Etablissement, document politique pluriannuel, censé proposer un plan d'actions répondant aux missions des établissements publics d'enseignement artistique, telles qu'elles sont déclinées dans les Schémas successifs d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Le Projet d'Etablissement se réfère également à la Charte de l'Enseignement artistique (2001) ainsi qu'au Schéma départemental du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (2011-2016).

Conçu par le Directeur de l'établissement, en concertation étroite avec les enseignants et les partenaires concernés, il peut être considéré comme un outil de pilotage, en quelque sorte « feuille de route » à destination des équipes, des tutelles (administratives et élues), des usagers.

Le présent projet, élaboré pour une durée de 4 ans (2015-2019), a été adopté par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération le 10 juillet 2015.

PREAMBULE

L'âge de raison

Petit dernier des Conservatoires à Rayonnement départemental de la région parisienne, le Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart fête bientôt ses sept ans (en tant que CRD).

Sept années, durant lesquelles l'établissement a été traversé par de multiples mouvements, soubresauts heureux ou malheureux, a accueilli des milliers d'élèves en ses murs, a vu partir et arriver des dizaines d'enseignants, a présenté des centaines de spectacles dans son auditorium, toutes esthétiques confondues, à l'image de la diversité des cultures et des publics d'aujourd'hui.

En 2015, fort de ses 1315 élèves et 75 enseignants, le Conservatoire de Clamart est en bonne santé : des départements « musique » consolidés avec une offre qui s'est largement enrichie et diversifiée dans les dernières années, un département « théâtre » proposant aujourd'hui un panel original et complet, et un jeune département « danse » en plein renouveau.

Le Projet d'Etablissement, une opportunité de clarification et d'évolution

Au-delà des échéances institutionnelles, l'élaboration d'un nouveau Projet d'Etablissement est tout à la fois l'occasion d'un point d'étape et d'un point de départ : mise à plat des innombrables questions qui touchent au fonctionnement et à l'activité d'un établissement de l'envergure de celui de Clamart, afin d'être en mesure de mieux en imaginer le futur.

Cela dans un contexte de fortes mutations :

- mutation territoriale qui, à l'horizon du Grand Paris, voit l'entrée des conservatoires Sud-de-Seine dans un territoire élargi à la date du 1^{er} janvier 2016 ;
- mutation de fonctionnement, qui au moment du désengagement financier de l'Etat, oblige à inventer de nouveaux outils dans un environnement budgétaire toujours plus contraint ;
- mutation temporelle, qui à l'aube du 3^e millénaire, nous interroge en tant qu'éducateurs face à de nouvelles générations d'élèves immergés dans le numérique.

A quoi veut répondre le nouveau projet du Conservatoire Henri Dutilleux, en trois points :

« Un conservatoire de son temps, rayonnant à l'intérieur, rayonnant sur l'extérieur ».

Un conservatoire d'aujourd'hui

Le jeune CRD de Clamart a l'ambition d'être « moderne », c'est-à-dire de faire face aux défis du XXI^{ème} siècle, de répondre aux enfants d'aujourd'hui sans rien renier de l'exigence qui fonde sa légitimité. Ainsi, l'offre pédagogique est revisitée sous l'angle de l'interdisciplinarité, de l'oralité ou de l'invention, tandis que la notion de « culture » est maintenue au premier plan de l'enseignement ; également, le pari est pris d'une refonte de l'organisation de la formation musicale.

Pour bien « rayonner » vers l'extérieur, sans doute faut-il commencer par être « rayonnant » à l'intérieur : ainsi l'accent est mis sur l'amélioration des conditions de travail, la convivialité, source de plaisir et d'efficacité, sans oublier les parents à qui sont proposés de nouveaux modes de communication.

Enfin, le Conservatoire Henri Dutilleux reste un lieu emblématique de la ville, repéré comme « pôle ressources », ceci faisant partie de ses missions de service public, tandis que les bouleversements territoriaux qui s'annoncent lui ouvrent des perspectives nouvelles de rayonnement dans le Sud parisien où de solides atouts lui permettent de prendre toute sa place.

PREMIERE PARTIE

LE CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX DE CLAMART

AUJOURD'HUI

ETAT DES LIEUX

I. L'OFFRE PEDAGOGIQUE

1. Enseignement artistique : musique, théâtre, danse
2. Cours
3. Spécificités
4. L'évaluation
5. Pédagogie, les chiffres

II. L'ACTION CULTURELLE

1. Plusieurs types de production
2. Mise en œuvre
3. Action culturelle, les chiffres

III. LES PARTENAIRES

1. Education Nationale
2. Les partenaires culturels municipaux
3. Résidences
4. Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine
5. Au-delà

IV. LES RESSOURCES

1. Ressources humaines
2. Organisation
3. Communication
4. Moyens matériels

V. LES CHIFFRES

1. Point de vue géographique et démographique
2. Point de vue sociologique et culturel
3. Point de vue scolaire
4. Point de vue budgétaire

I - L'OFFRE PEDAGOGIQUE

1 - Enseignement artistique : musique, théâtre, danse

Le Conservatoire Henri Dutilleux propose une offre pédagogique importante et diversifiée : des cursus complets en musique allant pour certains départements de l'éveil à la formation préprofessionnelle ; un cursus de théâtre allant de l'initiation à la formation préprofessionnelle ; un cursus de danse ; des classes à horaires aménagés en musique et en théâtre, en primaire et en secondaire ; des cours de musique à destination des personnes en situation de handicap ; l'accompagnement de groupes amateurs de musiques actuelles.

a- Disciplines enseignées

Quasiment tous les instruments sont représentés au CRD de Clamart, à quoi s'ajoutent la diversité des esthétiques et l'opportunité du cumul musique-théâtre-danse. Au total 41 disciplines :

Bois	piccolo, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
Claviers	piano, orgue
Cordes	violon, alto, violoncelle, contrebasse
Cuivres et percussions	trompette, cor, trombone, tuba, percussions classiques
Danse	classique, contemporaine
Formation musicale	éveil, initiation, cycles 1, 2 et 3 (CEM), FM musiques actuelles, FM adultes, atelier de création et nouvelles technologies, musique au bac, analyse et culture musicale
Instruments polyphoniques	accordéon, guitare, harpe
Jazz	piano jazz, batterie, guitare basse, contrebasse jazz, saxophone jazz
Musiques actuelles	accompagnement de groupes amateurs
Musique ancienne	flûte à bec, clavecin, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque
Musiques traditionnelles	flûte et tambour
Théâtre	interprétation théâtrale, technique vocale, marionnette, masque, corps en jeu, culture théâtrale, lectures, danse contemporaine
Voix	chant classique

Création récente des classes de « invention / nouvelles technologies », harpe, violon et violoncelle baroques (en tant que disciplines et non UV), flûte et tambour, analyse et culture musicale.

b- Pratiques collectives

Les Pratiques collectives, centrales depuis toujours dans l'offre pédagogique du Conservatoire de Clamart, sont déclinées aujourd'hui sous une vingtaine de formes différentes.

Eveil – initiation

Expression corporelle
Percussions traditionnelles
Percussions classiques

Vocales

9 chorales d'enfants
3 maîtrises (1C /2C /3C)
1 ensemble vocal musiques actuelles
1 atelier vocal baroque

Orchestres

3 cordes : Béla (1C1), Bartók (1C2), Fauré (1C4)
1 vents : harmonie John Williams (1C)
1 Sound painting (1C3 tous instruments)
2 symphoniques (fin 2C et 3C)

Musique de chambre

Cycle 1
Cycle 2
Cycle 3

Ateliers spécifiques

Atelier d'intégration (improvisation en ensemble instrumental destiné aux personnes en situation de handicap)
Atelier de cohésion rythmique

Ensembles de classes

Flûtes à bec
Flûtes traversières
Cuivres
Cors
Violoncelles
Guitares
Quatuor de saxophones
Consort de violes
Percussions classiques

Ensembles de style

Big band junior (2C)
Ensemble instrumental baroque (*UV baroque*)
2 Combo jazz (2C / 3C)
Atelier de pratique d'ensemble Jazz
Atelier de pratique d'ensemble Rock
15 groupes de musiques actuelles

Associative

Harmonie de Clamart / MC Big Band
(accueil d'élèves 2C et 3C du CRD)

Intercommunale

Orchestre symphonique Sud de Seine
(3C / un trimestre par an)

Essentiellement vocale dans les années 90, l'offre de pratique collective n'a cessé d'évoluer. Après un développement important de la pratique collective instrumentale à partir de l'année 2000 (création de plusieurs orchestres et ensembles instrumentaux), celle-ci s'est beaucoup diversifiée, aussi bien dans les styles abordés (baroque, jazz, rock) que dans les formes proposées. A noter que tous les élèves inscrits au conservatoire, qu'ils soient « in cursus » ou « hors cursus », se doivent de participer à une pratique collective.

c- Unités de Valeur (UV)

L'un des objectifs du CRD est notamment de proposer aux élèves une formation riche et complète. En ce sens, la création de différentes UV dans les années 2010 est venue compléter une formation traditionnelle, par des enseignements ouvrant à des univers musicaux différents et inexplorés.

Ces contenus pédagogiques ont pour objectif d'enrichir la culture musicale des élèves et leur permettent de développer de nouvelles compétences. Sauf exceptions rares, elles sont essentiellement destinées aux élèves du cycle 2.

- Découverte des claviers
- Harmonie au clavier
- Jazz pour les vents classiques
- Improvisation libre
- Invention et Nouvelles technologies
- Violon baroque
- Violoncelle baroque
- Contrebasse jazz pour les contrebassistes classiques
- Culture chorégraphique
- Le corps musical (atelier interdisciplinaire)

Si ces UV ont permis la diversification des contenus pédagogiques, elles n'ont répondu que partiellement aux attentes de l'équipe de Direction et des enseignants : fréquentation générale trop faible, d'où coût élevé et nombre restreint d'élèves pouvant en retirer les bénéfices ; disparité dans les durées et temps de cours ; surcharge de l'emploi du temps de l'élève, cela ayant un impact probable sur les demandes de changement de cursus.

2 - Cursus

L'offre du CRD de Clamart est particulièrement riche. Elle se découpe en quatre filières : instrument, théâtre, danse et voix (voir tableaux joints en annexe).

Le cursus instrumental balaye tous les niveaux d'apprentissage, allant pour certains départements de l'éveil à la formation préprofessionnelle. Il s'adresse à divers profils d'élèves : amateurs (simple pratique /apprentissage « dense » ou « allégé »), futurs professionnels.

De nouvelles offres :

- Un **parcours personnalisé** mis en place en 2013, répondant au manque d'attractivité du 2^{ème} cycle. Proposé aux élèves en milieu de cycle 2, sa spécificité est l'atelier collectif (1h30) au choix parmi trois propositions : initiation aux techniques vocales musiques actuelles ; composition et nouvelles technologies ; initiation aux musiques amplifiées. Ces cours remplacent la FM traditionnelle et constituent des laboratoires pédagogiques de véritable formation musicale au sens large.
- Un cours d'**analyse et culture musicale** en 2014, venant s'insérer dans un cycle 3 de formation musicale encore embryonnaire. Un 3^{ème} cycle théorique est en cours de développement.

En 2012 : création d'ateliers de découverte instrumentale pour les enfants inscrits en initiation. Chaque enfant peut essayer jusqu'à 17 instruments dans l'année (dispositif aidant au choix définitif).

Force est de constater que la filière Instrument est très riche mais trop prenante. L'un des enjeux du Projet d'établissement est de proposer un parcours tout aussi complet (voire plus), mais n'allant pas au-delà du fameux triptyque « Instrument /FM /pratique collective ».

Le cursus théâtre balaye également tous les niveaux d'apprentissage. Proposé dès l'initiation interdisciplinaire et jusqu'à la formation préprofessionnelle, il intègre deux profils d'élèves : les amateurs et les futurs professionnels.

La filière Théâtre n'a cessé de se structurer depuis 2006, pour être aujourd'hui une offre au contenu particulièrement riche, encadrée par une équipe de six enseignants très actifs.

Le cursus danse comprend deux dominantes : « classique » et « contemporaine ». Il s'adresse aux amateurs.

L'enseignement de la danse classique couvre les niveaux de l'initiation à la fin du cycle 2. Au-delà, un atelier « hors cursus » accueille les danseuses ayant validé leur Brevet.

La danse contemporaine, proposée dès l'éveil sous forme d'ateliers d'expression corporelle, est réellement enseignée en tant que discipline en début de cycle 1.

Cette filière a connu des périodes chaotiques qui l'ont fragilisée (entraînant défections d'élèves, quasi disparition de la discipline contemporaine). L'équipe est à stabiliser, le cycle 3 « classique » est à reconstruire et le cursus « danse contemporaine » est à construire. Cette discipline renaissante vient déjà enrichir un certain nombre d'enseignements dispensés, notamment dans les dispositifs interdisciplinaires qui se mettent en place.

Le cursus voix comprend différentes pratiques vocales, présentes dès l'éveil jusqu'en cycle 3 (chorales, maîtrises, ensembles vocaux). Le cursus de chant classique (formation individuelle) découpé en 3 cycles s'adresse aux amateurs et propose un cycle spécialisé aux futurs professionnels.

Cette filière contient une offre très riche mais dispersée. Un vrai département est à construire, pour mieux articuler les contenus entre eux, clarifier l'offre faite au public et coordonner les nombreuses interactions avec les autres départements.

3 - Spécificités

a- L'offre faite aux personnes en situation de handicap

Déclinée sous trois formes :

- Accueil d'élèves des classes CLIS (école élémentaire) et ULIS (collège), au sein d'ateliers instrumentaux.
- En partenariat avec le SIDVEM, accueil d'une enfant non-voyante en classe de piano.
- Ateliers d'intégration : expérience artistique interdisciplinaire axée sur l'improvisation partagée par des élèves handicapés et non handicapés.

Ces ateliers respectent une progression pédagogique prenant en considération les capacités de socialisation de chaque élève et propose la pratique de plusieurs instruments (percussions, vents, cordes).

Ils sont dispensés par un enseignant poly-instrumentiste, ayant bénéficié d'une formation spécifique organisée par l'association MESH et ayant par ailleurs suivi une formation classique et jazz.

Pour la première fois, en 2015, ces élèves ont participé à deux reprises à des productions sur scène.

b- L'accompagnement Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)

Développée depuis 2003, cette offre s'adresse à des groupes constitués, aussi bien débutants qu'expérimentés, et se centre sur les pratiques amateurs et préprofessionnelles. Son action associe enseignement artistique spécialisé et valorisation des projets artistiques et s'articule à l'année : créneau hebdomadaire de 2 heures minimum au studio de répétition par groupe /apprentissage de l'utilisation du studio /alternance de périodes d'autonomie et de séances de travail et d'apprentissage avec les enseignants /diagnostic artistique partagé avec les groupes et préparation des projets de diffusion (enregistrement et scène).

Cet accompagnement constitue un réel apprentissage de la scène (plusieurs concerts à l'Auditorium) et du studio d'enregistrement (outil central).

Offre originale et remarquée au moment du classement en CRD. Il s'agit de la faire fructifier en développant de nouveaux partenariats permettant de compléter cette pédagogie d'accompagnement par des cours tels que chant, guitare, FM, culture, son...

c- Le DET Marionnettes

Créé en 2013, cycle spécialisé à dominante « Marionnette et théâtre d'objet » en partenariat avec le Théâtre Jean Arp, scène conventionnée « marionnette, théâtre d'objet et autres formes mêlées », qui permet l'obtention du DET (Diplôme d'Études Théâtrales).

Cette formation préprofessionnelle de 2 ans comprend 16h d'enseignement (marionnette et théâtre d'objet, interprétation, technique vocale, danse contemporaine, culture théâtrale, option masque, stages avec professionnels reconnus, abonnement J. Arp, participation au festival local).

Le niveau élevé des étudiants leur permet de participer à la programmation artistique professionnelle du CRD : prestation particulièrement remarquable en 2015 dans l'Histoire du Soldat de Stravinsky (spectacle interdisciplinaire).

Unique en Ile de France de par sa spécialité « Marionnette », le DET est remarqué par l'Ecole supérieure nationale des Arts de la marionnette de Charleville-Mézières, qui souhaite tisser des liens avec le CRD pour en faire une « antichambre ».

d- Le DEM Piccolo

Créée officiellement en 2008, cette classe est l'une des spécificités notoires du CRD, puisqu'il n'existe que de rares conservatoires en France délivrant un DEM dans cette discipline. De par le niveau et le profil des étudiants, il s'agit plus en réalité d'une formation professionnelle que préprofessionnelle, puisque bon nombre d'entre eux sont déjà titulaires d'un DEM de flûte traversière, d'un Master du CNSMD de Lyon ou de Paris, ou sont déjà professionnels. Bien au-delà de l'obtention du DEM, cette classe prépare les étudiants aux concours d'entrée dans les orchestres.

Le professeur est piccolo solo à l'orchestre de l'Opéra de Paris. Plus d'une dizaine d'étudiants issus de cette classe sont entrés comme solistes dans des orchestres prestigieux (Norvège, Danemark, Suisse Romande, Opéra de Marseille ou encore Orchestre Philharmonique de Radio France...).

Focus sur ...

La place de la pédagogie de groupe

Reconnue pour développer l'émulation, la curiosité, et la vie de classe, cette pédagogie est pratiquée en **éveil et initiation** interdisciplinaire (10 à 12 élèves), en **formation musicale** (jusqu'à 15 élèves), en **danse, en théâtre**, et dans les enseignements dispensés sous la forme **d'unités de valeur**.

Elle est moins présente mais toutefois pratiquée dans les classes instrumentales :

- avec des élèves débutants (classe de batterie, expérimentation au sein d'une classe de piano, également dans certaines classes selon les profils d'élèves)
- par un bon nombre d'enseignants dans la période de préparation des examens
- par quelques enseignants dans les grands niveaux.

Mis à part l'exemple cité de la classe de batterie (4 élèves/h), la pédagogie de groupe mise en œuvre par les enseignants des classes instrumentales se fait sur des temps de cours cumulés.

La pédagogie de groupe vient compléter la pédagogie individuelle. Le cours individuel, qui continue à exister dans l'apprentissage instrumental, est une occasion unique de tisser un lien privilégié « élève/enseignant » - d'où renforcement de la motivation et encouragement au dépassement de soi par la richesse d'une relation qui dure plusieurs années.

La place de l'interdisciplinarité

Occupe une place de choix dans les enseignements dispensés au tout début de l'apprentissage :

- en éveil interdisciplinaire : 3 disciplines « tournantes » (chant, éveil corporel, percussions traditionnelles)
- en initiation interdisciplinaire : 5 disciplines « tournantes » (chant, expression corporelle, théâtre, percussions traditionnelles, percussions classiques).

Autre expérience : l'atelier « le Corps Musical » créé en 2013.

Véritable laboratoire pédagogique, il s'adresse à 12 élèves volontaires de niveau 2C et 3C.

Cet atelier résulte du constat partagé d'un trop fort cloisonnement entre les disciplines artistiques enseignées dans les conservatoires. Souhaitant le dépasser, trois enseignantes du CRD proposent une pédagogie innovante, s'appuyant sur les axes forts que sont l'interdisciplinarité et l'improvisation. En mêlant musique, danse et théâtre, les élèves puisent leur inspiration dans les trois disciplines et développent de nouveaux outils d'expression. Cette pédagogie les entraîne au cœur du travail de création artistique, sans frontières de genres ni de disciplines. De par la richesse de ces échanges, les élèves gagnent en aisance dans leur pratique personnelle.

L'interdisciplinarité se retrouve également au sein du DET, ainsi que dans des projets proposés par les enseignants et programmés dans la saison artistique du CRD.

L'interdisciplinarité est l'un des points forts qu'il est souhaitable de développer au sein du CRD. Toutes les rencontres entre musique, théâtre, danse sont largement à favoriser. Le Projet d'Établissement est l'occasion d'enrichir et de mettre en œuvre ces pratiques.

4 - L'évaluation

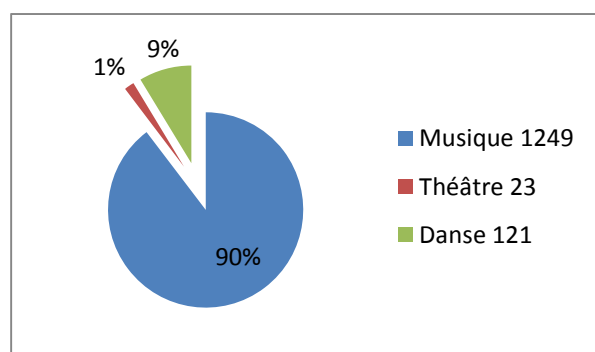
Se fait selon quatre modalités principales :

Examens de fin de cycle	Validation des acquis / passage dans le cycle supérieur / délivrance de brevet, certificat ou diplôme	Jury extérieur présidé par le Directeur ou son adjointe pédagogique
Le bilan d'initiation	Bilan de motivation et d'acquis permettant l'orientation à l'issue de l'année probatoire	Jury interne présidé par le coordinateur ou le Directeur ou son adjointe pédagogique
Les bilans intra-cycle	En 1C3 : photographie à l'approche de l'examen de fin de cycle En 2C2 : permet un éventuel passage en parcours personnalisé	Jury interne présidé par le coordinateur ou le Directeur ou son adjointe pédagogique
Evaluation continue	Bulletins semestriels	Remplis par chaque professeur

Le planning des évaluations a été complètement clarifié en 2014 et articulé par périodes distinctes. Les modalités sont encore à préciser ou revoir dans le domaine des Pratiques collectives et du Parcours du spectateur (cf. Culture).

5 - L'offre pédagogique en chiffres

Répartition par discipline (2014-2015)



Toujours nette prédominance de la musique. A noter : les effectifs du théâtre, encore peu élevés au regard de l'offre proposée, ne prennent pas ici en compte les 84 élèves inscrits en classes à horaires aménagés théâtre (CHAT), ni les élèves bénéficiant des ateliers d'Initiation interdisciplinaire théâtre (11) ou du « Corps Musical » (12).

Evolution des effectifs par départements (de 2011 à 2015)

Accordéon / orgue	22	18	Jazz	58	64
Bois	116	112	Musique ancienne	31	28
Chant classique	22	21	Musiques actuelles amplifiées		48
Cordes	183	171	Percussions classiques	18	13
Cuivres	44	42	Piano	144	148
Danse	170	129	Saxophone	29	33
Guitare / harpe	47	55	Théâtre	13	23

A noter : baisse importante d'effectifs en danse.

Pratiques collectives instrumentales : 502 élèves

Ateliers d'intégration	18	Combos jazz	14
Ateliers Percussions traditionnelles	24	Musique de chambre 1C	28
Big band junior	14	Musique de chambre 2C	56
Ensemble d'accordéons	2	Musique de chambre 3C	30
Ensemble de clarinettes	10	Musique de chambre adulte	4
Ensemble de cors	5	Orchestre à cordes Bela	12
Ensemble de flûtes traversières	19	Orchestre à cordes Bartok	10
Ensemble de flûtes à bec	4	Orchestre à cordes Fauré	10
Ensemble de percussions classiques	2	Orchestre d'harmonie John Williams	21
Ensemble de guitares Segovia	12	Orchestre SoundPainting 1C	12
Ensemble de guitares Brouwer	10	Orchestre Symphonique 2C	32
Ensemble rock	6	Orchestre Symphonique 3C	34
Ensemble de saxophones	4	Percussions traditionnelles	30
Consort de violes de gambe	3	Quatuor Saxophones	4
Ensemble de violoncelles	6	Quintette à vent	5
Groupes MAA	58	Trio Cornets à piston	3

Pratiques collectives vocales : 240 élèves

Atelier baroque	12	Chorales	142
Atelier vocal musiques actuelles	12	Maîtrises	74

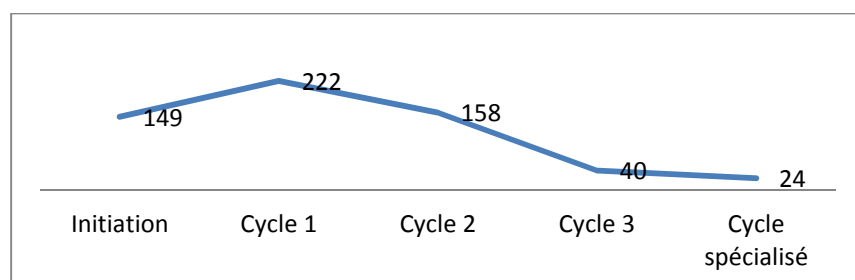
Formation musicale

Eveil	Initiation	1C1	1C2	1C3	1C4	2C1	2C2	2C3	2C4	3C	Analyse
43	61	90	98	73	74	53	38	38	39	12	6
104 en pré-cycle		335 en cycle 1				168 en cycle 2				18 en cycle 3	

A noter : le cours de FM 3C est facultatif.
Analyse : étudiants DEM.

Répartition par cycles instrumentaux (2014-2015)

Initiation	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycles spécialisés	Parcours personnalisés	Hors cursus	Accomp. groupes
149	222	158	40	24	13	73	58



La baisse d'effectifs entre le 1^{er} et le 2nd cycle, qui est le lot de beaucoup de conservatoires, n'est pas trop marquée au CRD de Clamart (222 à 158).

II - L'ACTION CULTURELLE

Le positionnement des établissements d'enseignement artistique en tant qu'acteurs culturels à part entière a été progressivement mis en avant par les Schémas successifs du Ministère de la Culture, jusqu'à être central dans la Charte de l'Enseignement artistique spécialisé en 2001. L'Action culturelle se situe précisément à la croisée des missions d'enseignement et des missions territoriales des conservatoires.

Qu'il s'agisse de productions d'élèves ou de productions professionnelles, elle fait partie intégrante de la formation des élèves : élèves sur scène (nécessité et exigence de la transmission, apprentissage de la scène, rapport au public) ; élèves spectateurs (« école du spectateur », culture, développement du sens critique). Elle participe par ailleurs à l'animation de la cité - au sens noble du terme (rayonnement artistique du conservatoire).

Au CRD de Clamart, l'activité culturelle a souvent été pléthorique, voire désordonnée, une certaine « boulimie » de diffusion prenant parfois le pas sur la pertinence pédagogique. D'où perte de lisibilité, manque de cohérence, dispersion, épuisement des forces humaines et matérielles (certes le conservatoire est doté d'un bel auditorium... mais sans régisseur !)

En moyenne : près de 200 manifestations par an à l'Auditorium, 100 artistes professionnels extérieurs invités, 3 000 élèves sur scène, 8 800 spectateurs.

1 - Différents types de productions

a- Productions des élèves (diffusion amateur)

- Forums : auditions d'élèves « tout venant » (2 fois par semaine).
- Mardis sur Scène : concerts d'ensembles ou prestations individuelles (1 fois par trimestre).
- Actions ponctuelles de classes : auditions, sorties de classes...
- Concerts : pratiques collectives vocales, instrumentales (chorales, orchestres, ensembles).
- Spectacles : Maîtrises, théâtre, danse...
- Anciens élèves, jeunes talents : récitals proposés à de jeunes professionnels, anciens élèves.
- Scènes ouvertes : possibilité offerte aux groupes locaux de MAA de se produire sur scène.

b- Productions mixtes (amateurs / professionnels)

- Projets pluridisciplinaires, réunissant élèves, professeurs, artistes invités.
- Master classes ou stages, en lien avec les projets pédagogiques de tel ou tel département.
- Ateliers pédagogiques thématiques, à destination de groupes d'élèves ciblés.

c- Production des artistes (diffusion professionnelle)

- Concerts, récitals : programmation professionnelle, avec accompagnement pédagogique.
- Résidences d'artistes.

*A noter la forte implication du **Centre Documentaire** autour des différents projets : expositions, conférences, projections, accueil de classes, ateliers d'écriture...*

UNE SAISON A TITRE D'EXEMPLE, L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Les prestations professionnelles ou mixtes

Musiques d'aujourd'hui

- Concert de musique totalement improvisée (Médéric Collignon, Claude Barthélémy et Cie).
- L'ONCEIM (Orchestre de nouvelles créations, expérimentations et improvisations musicales).
- Musique mixte et acousmatique (collectif de compositeurs L'Emoi Sonneur).
- Récital Garth Knox, créations pour alto.

Concerts classiques

- L'Histoire du Soldat de Ramuz/Stravinsky (avec création Marionnettes du DET).
- Le Baroque français (ensemble des professeurs du département Musique Ancienne).
- Le Bourgeois Gentilhomme de Lully/Molière (classe de chant, départements musique ancienne, département théâtre).
- Vladimir Cosma dirige les orchestres du CRD (musiques de films).

Jazz et musiques actuelles

- Mallet Horn Jazz Band, Dagoba, The Ephemerals.

Les ateliers, master classes, séances scolaires

Ateliers d'improvisation, à destination des départements vents, par l'ONCEIM.

Création de trois pièces jazz, commandées à Claude Barthélémy pour un orchestre éphémère de 3^{ème} cycle.

Master classes

- Garth Knox (l'alto contemporain).
- Mallet Horn Jazz Band (le cor jazz).
- Jean-François Lombard (le Baroque français). Michel Verschaeve (la Gestuelle baroque).
- 3 Stages DET (Anima Théâtre, Gare Centrale ...)

Séances scolaires

- L'Histoire du Soldat
- L'Odyssée.

Les prestations d'élèves

- L'Orchestre Symphonique Sud-de-Seine.
- Les Orchestres Symphoniques du CRD.
- L'Orchestre d'Harmonie John Williams.
- L'Orchestre à Cordes Bartok.
- L'Orchestre SoundPainting.
- Le Big Band Junior.
- Le Sax du Printemps (élèves DEM saxophone solistes, accompagnés par l'Harmonie de Clamart).
- 5 Spectacles des CHAM et des CHAT (Senghor, Petits Ponts, Alain Fournier).
- Concerts des chorales.
- Spectacles des Maîtrises.
- Concerts des Studios rock.
- Gala de Danse.
- Spectacles du département Théâtre.
+ 3 Mardis sur Scène (dont une soirée consacrée à l'improvisation)
+ 35 auditions de classes et 46 Forums
+ 3 soirées Jeunes Talents
+ 4 Scènes Ouvertes.

Hors les Murs

- Les Maîtrises au Théâtre des Sources de Fontenay, à l'Eglise St Louis-en-l'Île, à Pavillons-sous-Bois.
- L'Atelier « le Corps musical » à Lüneburg (Allemagne).
- Les chœurs CHAM Senghor au Pavé Blanc, les chœurs CHAM Fournier à l'Eglise Ste Eustache.
- Big Band Junior à l'Hôpital d'Issy-les-Moulineaux et au CRI de Bagneux.
- Musique de chambre à la Maison Ferrari (RPA).
- Groupes de MAA au Théâtre St Jo.
- Orchestres du CRD dans la ville (Fête de la Musique, Fête des Petits Pois).
- Combo Jazz et Atelier vocal MAA dans les médiathèques.
- Lectures dans les médiathèques par les élèves des classes d'Art dramatique.

Année 2014-2015 : sur 34 projets professionnels/mixtes présentés, la Commission en a retenu la moitié, soit 17

2 - Mise en œuvre

a- Commission de programmation

Pour pallier le manque de cohérence et de lisibilité mentionné précédemment, également pour recentrer les actions de diffusion sur le projet pédagogique, une Commission de programmation a été remise en place récemment.

Présidée par le Directeur, elle est composée de :

- la Directrice adjointe chargée de la pédagogie
- le Directeur adjoint chargé des finances
- le Chargé d'Action Culturelle (qui organise et coordonne la commission)
- quatre professeurs, membres du Conseil pédagogique et/ou professeurs élus délégués
- deux représentants des parents, membres de l'APEAC et/ou parents élus délégués.

Critères de sélection : originalité, pertinence artistique, portée pédagogique, capacité à fédérer, dimension interdisciplinaire, variété des esthétiques et des disciplines, 1^{ère} demande ou pas, nombre de classes concernées, faisabilité logistique et financière...

En amont de la Commission, un appel à projet est lancé, prioritairement en direction de l'équipe pédagogique. Les enseignants y répondent de façon abondante, avec des propositions riches et variées, cela dénotant de leur part un intérêt et un investissement tout à fait bienvenus.

b- Moyens humains

L'absence de régisseur implique le recrutement pour toutes les manifestations de techniciens intermittents du spectacle, ce qui à terme n'est pas forcément économique par rapport à un recrutement pérenne. A quoi s'ajoutent les heures supplémentaires payées à certains agents, souvent à taux majoré (soirées et week-ends).

Cette situation a été relevée lors de divers audits et mentionnée dans le précédent Projet d'Etablissement du CRD de Clamart (2008). Toujours d'actualité : « Axe a1 : Recrutement d'un régisseur technique afin d'assurer l'entretien et la sécurité d'un matériel technique qui tend à se détériorer au fil des années d'autant que l'Action Culturelle est dense en matière de productions et que la scène de l'auditorium est mise à disposition sans garantie de sécurité et accompagnement d'un spécialiste. Il en découle un problème de responsabilité. La maintenance du matériel comme le suivi des manifestations sont actuellement assurés à l'arraché ».

3 - Action culturelle, les chiffres

a- Les publics

Saison 2014-2015 :

- prestations d'élèves : 6000 spectateurs
- ateliers, master classes : 130 élèves touchés
- séances scolaires : 350 spectateurs

b- Moyens financiers

La volonté affichée de revoir à la baisse l'activité de diffusion du conservatoire répond également à des préoccupations d'ordre budgétaire, dans un contexte de plus en plus contraint.

<i>Modes de rémunération</i>	<i>Personnel</i>	<i>Budget annuel</i>
GUSO (chapitre 012)	artistes extérieurs, enseignants, techniciens	34 230 €
Contrats de cession, stages	certaines artistes invités	23 000 €
Vacations	personnel d'accueil	450 heures / année
Heures supplémentaires	certaines enseignants	?

Dépenses concerts professionnels et mixtes

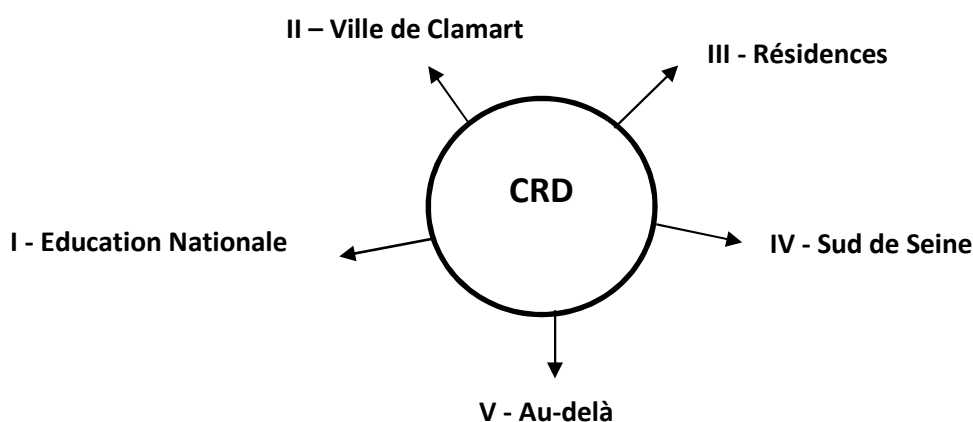
	Artistes, droits, matériel	Artistes et techniciens GUSO	Total
2008	44 118,40 €	Imputation fléchée conservatoire qu'à partir de 2012	44 118,40 €
2009	38 842,73 €		38 842,73 €
2010	38 799,45 €		38 799,45 €
2011	18 596,87 €		18 596,87 €
2012	34 029,00 €	67 773,64 €	101 802,64 €
2013	42 204,21 €	55 847,87 €	98 052,08 €
2014	41 281,34 €	56 787,80 €	98 069,14 €

Recettes concerts professionnels (billetterie)

Année	Total recettes	Nombre de places vendues	UVAC + accompagnateurs	Invitations
2012-2013	5 141,00 €	547	821	159
2013-2014	6 217,00 €	611	704	263
2014-2015	4 357,00 €	365	342	224

A noter : manque un logiciel de billetterie.

III - LES PARTENAIRES



1 - Education nationale

a- Classes à horaires aménagés

Le Conservatoire de Clamart est riche d'une offre abondante pour ce qui est des classes à horaires aménagés puisqu'elles concernent **265 enfants** de la ville venant de trois établissements : une école élémentaire située en REP, deux collèges dont 1 situé en REP.

Aux traditionnelles CHAM (classes à horaires aménagés musique) existant à Clamart depuis près de vingt ans se sont greffées récemment des CHAT (classes à horaires aménagés théâtre), dispositifs encore peu répandus sur le territoire – ce dans les deux collèges (6^{ème}, 5^{ème} dans l'un, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} dans l'autre).

Ecole élémentaire Léopold Sédar Senghor	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves
CHAM	23	23	27	24	97

Collège Alain Fournier	6ème	5ème	4ème	3ème	Total élèves
CHAM	15	17	19	14	65
CHAT	23	24	12		59

Collège des Petits Ponts	6ème	5ème	4ème	3ème	Total élèves
CHAM	7	5	11	6	29
CHAT	16	9			25

Ecole élémentaire Léopold Sédar Senghor (située au Petit Clamart en REP)

CHAM à dominante vocale : technique vocale, chant choral, expression corporelle.
9 heures dispensées par 2 enseignantes du CRD (7 heures chant, 2 heures danse).

Ces classes à horaires aménagés remportent un grand succès de par la personnalité des enseignants et l'investissement des instituteurs dans le cadre d'un vrai projet d'école.

A noter : chaque année, une quinzaine d'élèves issus des CHAM de l'école Léopold Sédar Senghor intègrent le conservatoire.

Collège Alain Fournier

CHAM : 2 heures chorale en 6^{ème} et 5^{ème}, 2 heures orchestre ou musique d'ensemble en 4^{ème} et 3^{ème}.
Les élèves de ces CHAM, pour la plupart inscrits au conservatoire, bénéficient de cours d'instrument, formation musicale spécifique, pratiques collectives, pour partie sur le temps scolaire.

Force est de constater un certain épuisement de ces classes à horaires aménagés, qui souffrent d'un manque d'attractivité dû pour une bonne part à une répartition non adéquate entre les intervenants conservatoire/collège. Le projet pédagogique concerté est à redéfinir.

En 2013 ont été créés les Ateliers de Recherche Sonore (ARS), compléments des cours de FM CHAM proposant un travail de création collective, en situation de pratique vocale ou instrumentale.

CHAT : travail scénique (danse, théâtre, musique), découverte des auteurs, pratique du spectateur (trois spectacles par an au Théâtre de Châtillon).
Enseignant conservatoire (6h) en collaboration avec 2 professeurs de français certifiés théâtre.

Les CHAT sont très appréciées. Peut-être corollaire de la désaffection des CHAM ?

Collège des Petits Ponts (situé au Petit Clamart en REP)

CHAM : orchestre intitulé « Batucada Fanfare » (cuivres, saxophones et percussions traditionnelles) mettant en œuvre une forme de pédagogie orale, intégrant une initiation à la lecture musicale.
2h hebdomadaires au collège assurées par 4 enseignants du CRD (soit 8h), en lien avec le professeur du collège. Dispositif subventionné par l'association Orchestres à l'Ecole (achat des instruments).

Il s'agit d'un réel projet de démocratisation culturelle, touchant des enfants dont il n'est pas dans la culture de fréquenter un conservatoire, si tant est qu'ils en connaissent l'existence. Ce projet doit être porté par un engagement marqué des structures concernées.

Actions nécessaires à court terme :

- rendre la Batucada plus visible, notamment auprès des enfants du Petit Clamart (fêtes de quartiers)
- délocaliser les cours au conservatoire, **ce qui nécessite la mise à disposition d'un bus par la ville.**

Projet repéré comme « exemplaire » : concert au Sénat en 2012, au Ministère de l'Education Nationale en 2013.

CHAT : apprentissage des fondamentaux (voix, corps, espace), travail sur l'imaginaire, la diction, découverte du spectacle vivant (trois spectacles par an au Théâtre Jean Arp).
Enseignante conservatoire (4h) en collaboration avec professeur de français certifié théâtre.

A l'instar de l'expérience des CHAM au sein du même collège, l'enseignement prodigué dans ces classes a une forte portée éducative. Les prestations publiques des élèves, encadrés par un binôme collège/conservatoire particulièrement harmonieux dans sa complémentarité, sont remarquables.

b- Nouvelles activités périscolaires (NAP)

Trois activités le vendredi après-midi au conservatoire : acquisition d'un patrimoine de chansons populaires, initiation au violon (« les Violons chantants »), initiation au monde instrumental (« Orchestre Emmaüs »). Effectifs : 36 enfants venant de deux écoles élémentaires du Bas-Clamart.

c- CLIS et ULIS

Dans le cadre de la politique liée au handicap mise en œuvre au CRD de Clamart, un enseignant du conservatoire est en charge d'élèves inscrits en **CLIS** (classes pour l'inclusion scolaire/écoles élémentaires) et **ULIS** (unités localisées pour l'inclusion scolaire/collèges). Ces dispositifs ont pour objectif d'aider les enfants qui se trouvent en difficulté scolaire en raison de leur handicap (psychologique, moteur ou sensoriel). Comme pour les ateliers mixtes d'intégration, il s'agit d'une pédagogie de groupe, utilisant un instrumentarium simple, avec les outils de l'improvisation.

Trois ateliers hebdomadaires d'1 h30, les enfants venant avec leur enseignant au conservatoire :

- CLIS école élémentaire Triveaux le jeudi (effectifs : 10 élèves)
- CLIS école élémentaire les Rochers le vendredi (effectifs : 10 élèves)
- ULIS collège Alain Fournier le jeudi (effectifs : 12 élèves).

d- Public scolaire au conservatoire

Certains spectacles programmés par le conservatoire sont proposés aux écoles élémentaires de la ville : en moyenne trois à quatre spectacles par an, touchant entre 300 et 500 enfants suivant les saisons. Il est prévu d'amplifier ces actions, notamment en direction des écoles maternelles.

e- Interventions du conservatoire en milieu scolaire

Présentation d'instruments dans les écoles élémentaires.

Initiation à la Marionnette au collège des Petits Ponts.

f- Préparation de l'épreuve de musique au bac

Préparation à l'épreuve de commentaire d'écoute, 1h30 tous les 15 jours.

Effectifs : 25 élèves, issus essentiellement du lycée Jacques Monod

A noter : mise à profit du Centre Documentaire avec accès à la banque de données de la Cité de la Musique.

2 - Partenaires culturels municipaux

En lien avec le Maire adjoint chargé de la culture et la Coordinatrice des affaires culturelles de la ville de Clamart.

a- Théâtre Jean Arp, scène conventionnée « Marionnette, théâtre d'objet »

Partenariat spécifique autour du DET Marionnettes (spectacles et master classes).

Politique de pratique du spectateur (musique, théâtre, danse) à destination des élèves.

Actions pédagogiques autour de certaines manifestations (opéras, festival de jazz...)

b- Médiathèques

Lectures publiques des élèves du département Théâtre.

Accueil de concerts d'élèves (« Ça me dit la musique »).

c- Centre Albert Chanot (Centre d'Art contemporain)

Accueil ponctuel d'interventions musicales en lien avec des expositions.

d- Le Pavé Blanc (Centre socioculturel)

Cours de danse du CRD délocalisés, manifestations ponctuelles (CHAM école Senghor).

3 - Résidences

a- Ensembles instrumentaux ou vocaux intra muros

MC Big Band

Grand orchestre de jazz semi-professionnel dirigé par le coordinateur Jazz du CRD

Partenariat pédagogique : accueil d'élèves de fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle.

Harmonie de Clamart

Orchestre de 80 musiciens dirigé par le Chargé d'action culturelle du CRD.

Partenariat pédagogique : accueil d'élèves de fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle, participation à différents projets musicaux du CRD (spectacle Web, concert saxophones DEM...)

Ensemble vocal Philippe Caillard

Ensemble semi-professionnel : partenariats ponctuels (spectacle WEB, orchestre 3^{ème} cycle...)

Chorale Accord

Ensemble vocal dirigé par une enseignante du CRD : participation à certains projets.

Autres : les Amis de Tsuica (Musiques du Monde), Acces (danse et percussions africaines).

b- Partenaires hors les murs

Maisons de retraites (Ferrari, Ste Emilie, Bel Air)

Accueil de concerts et auditions d'élèves.

Hôpitaux (Béclère, Percy)

Accueil de concerts et auditions d'élèves.

CEMC (Centre d'éveil musical et corporel)

Partenariat pour l'organisation de 3 concerts annuels externalisés (Spring's Back) ; accueil des concerts de fin d'année de l'école à l'auditorium du CRD.

Théâtre Saint Jo (salle de spectacle)

Nouveau partenariat pour l'organisation de concerts (the Red Folks)

Collège Maison Blanche

Accueil et soutien logistique de la part du CRD des spectacles de fin d'année de la chorale du collège.

Lycée Jacques Monod

Soutien logistique pour la Semaine des Arts.

Espace Icare (Issy-les-Moulineaux) et Théo Théâtre (Paris 15^{ème})

Présentation des spectacles des élèves du département théâtre (2C, 3C, DET).

4 - Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine

a- Conservatoires à Rayonnement intercommunal de Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Malakoff

- Concertation régulière entre les quatre directeurs (réunions de direction).
- Orchestre Symphonique Sud-de-Seine (2008 à 2012), interrompu en 2013, éphémère à partir de 2014 (second trimestre de l'année scolaire).
- Département intercommunal Jazz (esthétiques complémentaires entre les quatre conservatoires) impliquant la création d'un DEM intercommunal Jazz en 2013 avec mutualisation des enseignements.

- Accueil au CRD d'élèves de 3^{ème} cycle du CRI de Malakoff dans certaines disciplines : orchestre symphonique, analyse, basse continue.
- Mutualisation de certains postes (7 enseignants du CRD).
- Mutualisation du matériel (timbales, clavecin, matériel de sonorisation).
- Réalisations communes : Orchestra'son, rassemblements de cuivres, spectacle WEB.

En juin 2014, le spectacle WEB composé par le Directeur du CRD de Clamart, a réuni 200 participants des conservatoires Sud-de-Seine : chorale d'enfants, ensemble jazz de Bagneux, Maîtrise, orchestre rock, percussionnistes, chanteuse et comédiens de Clamart, danseurs de Malakoff, orchestre d'harmonie de Clamart, Ensemble vocal Philippe Caillard, ensemble professionnel réunissant des professeurs des quatre conservatoires.

b- Centre Documentaire des Conservatoires Sud-de-Seine

Projet culturel unique émanant de la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine à l'attention des équipes enseignantes et des élèves des quatre conservatoires, le Centre Documentaire est hébergé au CRD de Clamart. Il existe des annexes dans les trois autres conservatoires. La numérisation du catalogue (musique, théâtre, danse) a été achevée et mise en ligne en 2014 au profit des enseignants.

Nombre d'ouvrages : 9280 (Bagneux 786, Clamart 5285, Fontenay 1622, Malakoff 1587).

Nombre d'enseignants concernés : 186 (Bagneux 28, Clamart 75, Fontenay 41, Malakoff 39).

Au-delà de sa mission de prêt, le Centre a une mission d'action culturelle et pédagogique : animations, conférences, expositions, diffusion de films, à la demande des enseignants.

Nombre de personnes touchées par an : 1 500 en moyenne.

Budget annuel du Centre Documentaire : 25 000 € (hors frais de personnel).

Via le Centre Documentaire, les enseignants des quatre conservatoires Sud-de-Seine ont accès gratuitement à la plateforme numérique de la Cité de la Musique, soit une banque de données de plus de 50 000 ressources. Cet outil, largement bienvenu quant à l'enrichissement des contenus d'enseignement, peut être mis à profit à domicile ou sur place (plusieurs PC disponibles + mise à disposition d'un vidéoprojecteur).

c- Théâtre 71 de Malakoff (Scène nationale)

Partenariat autour d'ateliers liés à la programmation du Théâtre 71, à destination des élèves du département Théâtre du CRD. Politique tarifaire préférentielle et labellisation UVAC.

5 - Au-delà

a- Département des Hauts-de-Seine

Réseau 92, association fédérant les acteurs Musiques Actuelles du département, hébergée au CRD de Clamart, qui en est membre depuis 2003, et dont le Président est le Chargé d'action culturelle du conservatoire.

b- Enseignement supérieur

Ecole de Marionnettes de Charleville-Mézières. Pôle Sup Bourgogne : tutorat pour des étudiants passant leur Diplôme d'Etat, pris en charge chaque année par les 2 enseignants du département MAA du CRD. Pôle Sup 93 (Aubervilliers) : saxophoniste sous tutorat d'une enseignante du CRD.

IV - LES RESSOURCES

1 - Les ressources humaines

Le personnel travaillant au Conservatoire est constitué de 86 personnes, réparties dans les fonctions suivantes :

Direction	3 agents
Administration	5 agents
Accueil, technique	2 agents
Enseignement	75 agents

Direction

- Directeur
- Directrice adjointe, chargée de la pédagogie
- Directeur adjoint, chargé de l'administration et des finances.

*A noter un certain mouvement au sein de l'équipe de direction au cours des dernières années.
Année scolaire 2011-2012 : vacance du poste de Directeur adjoint.
Juillet 2012 à janvier 2013 : vacance du poste de Directeur.
Mars 2014 à décembre 2014 : vacance du poste de Directeur adjoint.
Le Directeur actuel a été nommé fin mars 2014, les deux Directeurs adjoints en janvier 2015.*

Administration

- Chargé de l'action culturelle
- Chargée de la communication, responsable du Centre Documentaire Sud-de-Seine
- Secrétaire pédagogique
- Secrétaire administration et finances (poste à 80%)
- Secrétaire affaires générales (poste à 80%).

*A noter un déficit de personnel administratif.
Suppression d'un poste de secrétariat à 80% en juillet 2012.
Suppression début 2015 du poste de chargé de communication, la communication événementielle revenant à la responsable du Centre Documentaire des conservatoires Sud-de-Seine, la communication pédagogique revenant au secrétariat.
Le poste de secrétariat "affaires générales" est non occupé pendant plus de la moitié de l'année (personne ayant le statut de travailleur handicapé).*

Accueil, technique

- Agent d'accueil, en charge de certaines tâches administratives
- Gardien, en charge des installations et de la maintenance du bâtiment
- Agents d'accueil vacataires (27h30 hebdomadaires réparties sur 3 postes).

Equipe pédagogique

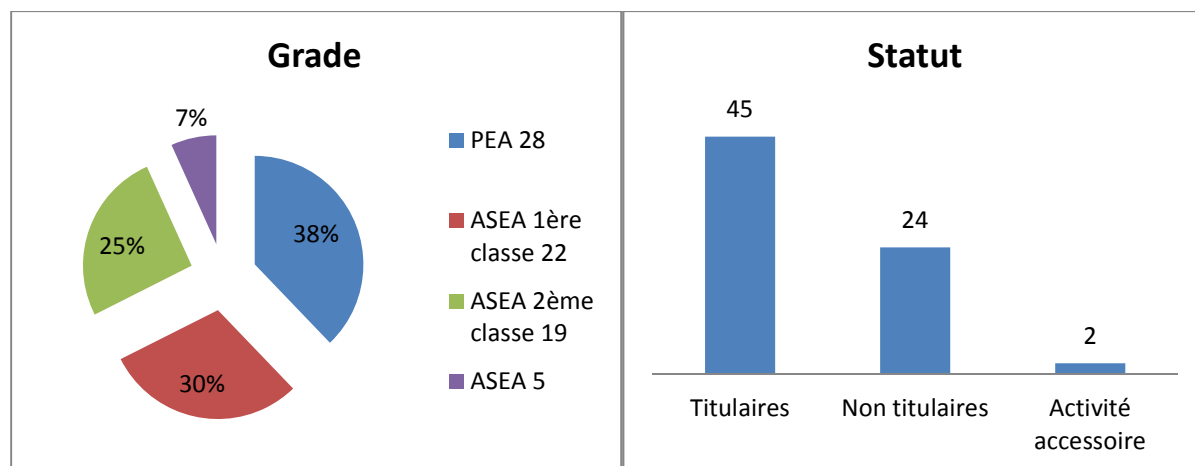
75 enseignants dont :

- 3 professeurs d'enseignement artistique hors classe
- 25 professeurs d'enseignement artistique de classe normale
- 22 assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe
- 19 assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe
- 5 assistants d'enseignement artistique

Une stabilité de l'emploi en cours d'amélioration :

45 enseignants titulaires, 24 non titulaires et 2 en activité accessoire

30 enseignants à temps complet et 44 enseignants à temps non complet (*en ne tenant compte que de la présence au CRD de Clamart à l'exclusion de tout emploi dans un autre conservatoire*).



Le niveau de qualification de l'équipe pédagogique est dans l'ensemble très satisfaisant.

A quoi s'ajoute l'activité artistique de haut niveau d'un bon nombre de professeurs.

Enfin, le niveau d'investissement dans la vie de l'établissement est remarquable : en témoigne la participation élevée constatée dans les commissions et réunions pédagogiques.

2 - L'organisation

Le Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart, en tant qu'établissement d'enseignement artistique, dépend du Ministère de la Culture et de la Communication pour ce qui relève des grandes orientations pédagogiques. Son interlocuteur est la DRAC Ile de France (service régional du Ministère), chargée de mettre en œuvre la politique culturelle définie par le gouvernement.

Classé CRD depuis 2008, il s'inscrit également dans le Schéma Départemental du Conseil départemental des Hauts-de-Seine qui lui octroie des financements tels que la subvention socle et des subventions de soutien aux projets.

a- Tutelles

Une administration Sud-de-Seine

Un Directeur général des services
Une Directrice des ressources humaines
Absence de Direction des affaires culturelles

Une politique culturelle clamartoise

Un Maire-adjoint chargé de la Culture, du Jumelage, du Tourisme et du Patrimoine
Une Coordinatrice des affaires culturelles

Le CRD est partagé entre deux tutelles différentes, l'une appartenant à la commune, l'autre à la communauté d'agglomération. L'absence d'une Direction des Affaires culturelles Sud-de-Seine n'a pas permis d'élaborer un projet culturel intercommunal (quelques actions mutualisées à l'initiative des directeurs successifs des conservatoires de Sud-de-Seine ont cependant été mises en place).

b- Instances

Conseil d'Établissement (biannuel)

Président de Sud de Seine
Maire adjoint de Clamart chargé de la Culture
Directeur général des services de Sud de Seine
Directeur du CRD
Directrice adjointe chargée de la pédagogie
Directeur adjoint chargé des finances
Deux élus de la Ville de Clamart
Trois délégués des enseignants
Un délégué du personnel administratif
Deux représentants de l'APEAC
Depuis 2013 :
Deux représentants des parents d'élèves
Deux représentants des élèves

Conseil pédagogique (trimestriel)

Directeur
Directrice adjointe chargée de la pédagogie
Coordinateurs volontaires
Coordinatrice des affaires culturelles
Membres invités (selon les thématiques)

Nouvelle conception du Conseil pédagogique à partir de la rentrée 2014 : non plus exclusivement réservé aux coordinateurs, mais composé en fonction du volontariat de ceux-ci, avec association de membres invités. D'où la mise en place de réunions de coordinateurs (effective en juin 2015).

Dans les faits, la composition du Conseil d'Établissement telle qu'elle est énoncée (*votée en Conseil Communautaire le 20 décembre 2007*) n'est plus vraiment respectée et mérite d'être mise à jour.

c- Concertation

Douze grands départements regroupent l'ensemble des enseignements.

Bois	Instruments polyphoniques
Claviers	Jazz
Cordes	Musiques actuelles
Cuivres, saxophone et percussions	Musique ancienne
Danse	Théâtre
Formation musicale	Voix

Mise en place de réunions de coordinateurs permettant une meilleure circulation des informations entre le corps enseignant et la Direction.

Les coordinateurs sont chargés d'organiser une réunion de département par trimestre et d'aider à la préparation des évaluations. Ils peuvent être amenés à présider des bilans.

Commissions pédagogiques

Selon les travaux du moment

Fréquence et composition libres selon les besoins

Directeur

Directrice adjointe chargée de la pédagogie

Enseignants pour certains désignés, pour d'autres volontaires

Evolutions pédagogiques particulièrement importantes de 2006 à 2008 (développement en vue du classement en CRD), entre mars 2013 et juin 2014 (évolution des cursus et enrichissement des contenus / 15 commissions)

Réunions administratives

Hebdomadaires, elles concernent l'équipe administrative et sont pilotées par le Directeur adjoint chargé de l'administration et des finances. Le Directeur et la Directrice adjointe chargée de la pédagogie s'y joignent tous les quinze jours.

Réunions plénières

Pilotées par le Directeur, elles concernent tous les agents de l'établissement et se tiennent en début et en fin d'année scolaire.

Sont invités à la réunion plénière de septembre : le Maire de Clamart ou son adjoint chargé de la Culture, le DGS de Sud-de-Seine, la Directrice des Ressources Humaines de Sud-de-Seine, les Directeurs des établissements partenaires de l'Education Nationale, la Présidente de l'APEAC, des représentants de partenaires

3 - La communication

Deux événements récents :

- demande est faite au conservatoire fin 2014 de la mise en place d'une nouvelle politique de communication en vue d'économies drastiques dans ce domaine ;
- départ début 2015 du Chargé de Communication, non remplacé ; proposition de mise à disposition à mi-temps de la Responsable du Centre Documentaire de Sud-de-Seine.

a- Jusqu'en 2014

- Plaquette trimestrielle de 16 à 20 pages, diffusée à 2500 exemplaires
- Affiches (en interne et panneaux municipaux) pour chacun des événements.
- Présence sur le web, via le site internet de la ville + page Facebook du conservatoire.
- Communication directe : newsletters web + courriers et e-mails.

b- A partir de 2015

- La plaquette est remplacée par un Agenda trimestriel (format portefeuille, impression à 5000 exemplaires), dépliant cartonné traitant uniquement de la programmation événementielle.
- Création d'une Gazette du Conservatoire (format A3 plié) à diffusion interne.
- Suppression (temporaire ?) de la page Facebook et des newsletters web.

c- En projet

- Elaboration d'un site propre au Conservatoire de Clamart.
- Diffusion d'un diaporama d'informations dans le hall.

Les réductions budgétaires récentes couplées avec la suppression du poste de Chargé de Communication ont fragilisé la politique de communication du CRD au moment où son entrée dans un nouveau territoire nécessiterait un renforcement de sa visibilité territoriale. L'absence de site internet dévolu au Conservatoire de Clamart est préjudiciable à son rayonnement.

4 - Les moyens matériels

a- Bâtiment

Le Conservatoire de Clamart, situé au centre-ville, a été inauguré en 1998, en présence de Monsieur Henri Dutilleux.

Bâtiment spacieux, agréable et fonctionnel de 5 769 m², comprenant :

- 22 salles de cours pour la pratique instrumentale (dont une salle de chant, une salle de jazz, une salle de percussions, une salle d'orgue, une salle de batterie et une salle de M.A.O)
- 5 salles de cours pour la formation musicale
- Auditorium de 270 places
- Salle d'audition de 80 places
- Salle de répétition orchestre
- 7 studios de travail individuel
- 1 salle dédiée aux musiques actuelles, équipée d'un studio d'enregistrement
- Salle de théâtre équipée d'une mini-régie
- Salle de danse homologuée de 150 m²
- Grande salle de secrétariat
- 4 bureaux administratifs
- Salle des professeurs (équipée de 2 PC)
- Réserve pour matériel et costumes théâtre
- Centre Documentaire (équipé de 2 PC)
- Bureau Réseau 92.

Le bâtiment est conforme à la réglementation en matière d'accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et répond aux exigences de sécurité en matière de Système de Sécurité Incendie.

Dix-sept ans après son inauguration, il s'avère cependant qu'il présente d'importantes défaillances dont certaines sont à traiter urgemment.

Toiture : fuites abondantes en plusieurs endroits, d'où risque de dégradation de la charpente, assorti d'un risque électrique (à quoi s'ajoute l'image négative donnée au public, plusieurs poubelles étant installées dans le hall pour recueillir l'eau les jours de forte pluie). Les diagnostics préconisés visant à rechercher les causes d'infiltration n'ont à ce jour pas été réalisés.

Chauffage : ne fonctionne pas dans certaines salles de cours (avec fenêtres non hermétiques) – obligeant certains enseignants à apporter un chauffage électrique.

Auditorium

1. Fauteuils non conformes à la réglementation applicable aux ERP en matière de protection incendie et inadaptés à la taille des gradins (la 1^{ère} rangée dégradée a dû être retirée).
2. Scène vétuste, plancher n'offrant plus une garantie de sécurité pour les utilisateurs.
3. Inadéquation entre la capacité électrique de la salle et le parc de matériel scénique (notamment éclairage), l'auditorium ayant été équipé au long des années sans gestion contrôlée.
4. Eclairage de sécurité public insuffisant.
5. Installations techniques inadéquates pour les techniciens (inexistence de perches motorisées).

Un diagnostic relevant l'ensemble de ces points a été réalisé par un cabinet indépendant en septembre 2014, sans suite pour l'instant.

La sécurisation de l'accès au conservatoire gagnerait à être renforcée, notamment par la remise en service de l'alarme intrusion et la suppression de son accès libre par le parking souterrain.

b- Parc instrumental

Le parc instrumental du CRD de Clamart est abondant et diversifié : plusieurs dizaines d'instruments (bois, cuivres, percussions, cordes, instruments polyphoniques), dont un bon nombre d'instruments rares et/ou coûteux (cor anglais, saxophone baryton, clarinette basse, clavecin, orgue).

Les usagers bénéficient d'un service de location et de prêt.

A titre indicatif, recettes de locations d'instruments : 5600€ en 2014-2015.

En 2010, un marché à procédure adaptée (MAPA), à l'échelle des quatre conservatoires Sud-de-Seine, a été formalisé pour gérer l'entretien courant des pianos.

<p><i>Le CRD de Clamart compte 27 pianos, dont 18 pianos droits et 9 pianos à queue. Leur entretien annuel coûte entre 12000€ et 15000€ selon les années.</i></p>

A partir de 2013, ce marché s'est ouvert aux autres instruments.

En 2014, à l'achat proprement dit se sont ajoutées les options « location » et « entretien ».

Aujourd'hui l'entretien du parc des cuivres et pianos est maîtrisé.

Prochaine étape : cordes et bois.

Nécessité de réaliser un inventaire détaillé du parc instrumental.

c- Parc informatique

Le parc informatique de l'établissement a été entièrement renouvelé en 2013 (10 postes informatiques). La salle des professeurs compte deux postes en libre accès, tout comme le Centre Documentaire permettant aux usagers d'accéder au catalogue en ligne.

Principales applications métier utilisées par le personnel de l'établissement :

- iMuse : gestion intégrée de la scolarité des élèves (salles, plannings, frais de scolarité...)
- Ciril Finances : gestion comptable de la chaîne de la dépense et des recettes
- Orphée.net : gestion des fonds documentaires et du suivi des collections
- inDesign et Adobe : création et déclinaison des supports de communication.

La salle dédiée à la MAO a été entièrement équipée en 2014 et compte quatre stations de travail dotées du matériel et des logiciels nécessaires (Cubase, Finale, ProTools, Live...).

V - LES CHIFFRES

En tant que ville de la petite couronne parisienne, a fortiori ville du département des Hauts-de-Seine, Clamart est situé dans une zone à forte densité d'offre d'enseignement artistique spécialisé. En effet sur 109 CRD en France, 24 sont en Ile-de-France, 17 dans la petite couronne et 6 dans les Hauts-de-Seine. Plus précisément, Clamart jouxte la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, riche d'un CRR et de 3 CRD, dont 2 situés dans des villes limitrophes (Issy-les-Moulineaux et Meudon). De son côté, la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine est dotée, outre le CRD de Clamart, de 3 CRI (Conservatoires à Rayonnement intercommunal).

S'il est dans les prérogatives d'un Conservatoire à Rayonnement départemental de rayonner dans la sphère qui est la sienne, sa mission première reste, au même titre que tous les conservatoires, l'enseignement artistique amateur de proximité. Cela se vérifie spécialement dans le cas du Conservatoire de Clamart, qui remplit très largement cette fonction vu sa situation géographique, avec un effectif de 1315 élèves en 2015, dont 1160 clamartois.

Ici le rayonnement peut opérer soit dans le cas d'offres pédagogiques uniques et spécifiques – et le CRD de Clamart n'en manque pas : DEM piccolo, DET marionnettes, accueil de personnes handicapées, accompagnement de groupes de MAA, soit en mettant en œuvre des mutualisations pertinentes (musique ancienne ou jazz par exemple).

1 - LES CHIFFRES, d'un point de vue géographique et démographique

La ville de Clamart est la principale des quatre villes de la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine en superficie : 8,77 km² sur 17,54 km² (soit 50%), et en population : 52 408 habitants sur 144 800 (soit environ 1/3). La CA Sud-de-Seine accueille dans ses quatre conservatoires plus de 3000 élèves : Bagneux 400, Fontenay-aux-Roses 680, Malakoff 750, Clamart 1 315.

Les 1315 élèves du CRD de Clamart se répartissent comme suit :

Par lieu de résidence

	2011-2012	2014-2015
Clamart	1068	1160
Sud-de-Seine	16	70
Hors agglomération	32	85
Total élèves	1116	1315

Entre 2011 et 2014, les effectifs du CRD ont augmenté de 17,8%, soit 200 élèves : 100 résidant à Clamart et 100 résidant hors Clamart (50 Sud de Seine + 50 hors agglomération). En 2015, 2,2% de la population de la ville est inscrite au conservatoire contre 2% en 2011.

A noter : question des transports. Si la ville de Clamart est effectivement bien desservie (gare SNCF ligne Montparnasse, RER C à Issy, réseau de bus important, nouveau tramway T6), le conservatoire se trouve plus ou moins excentré, quoique situé au centre-ville. Question des étudiants qui viennent de Paris et sa banlieue. Question de la jonction pour les CHAM entre haut et bas Clamart.

Par quartier

La ville de Clamart est découpée en sept quartiers, dont quatre sont situés dans ce qu'il est coutume d'appeler le Bas Clamart (centre historique) et trois dans le Haut Clamart - ou Petit Clamart (urbanisation récente). Ces deux parties de la ville sont distinctes géographiquement, séparées par le bois de Clamart.

	Quartiers	Elèves	Population	Elèves/population
Bas Clamart	Centre	214	5900	3,62%
	Galvent Corby	126	5200	2,42%
	Gare	374	11200	3,33%
	Percy	93	6600	1,40%
Haut Clamart	Jardin Parisien	101	5300	1,90%
	La Garenne	68	6700	1,01%
	Plaine	184	7600	2,42%

A noter la forte densité d'élèves issus du centre-ville (quartiers Centre et Gare); également du quartier Plaine, vraisemblablement en raison de l'existence de CHAM en élémentaire et au collège.

NB. Chiffres INSEE 2011

2 - LES CHIFFRES, d'un point de vue sociologique et culturel

La ville de Clamart est riche d'un tissu associatif abondant, notamment dans le domaine culturel. Un grand nombre d'artistes résident à Clamart. Le niveau socio-professionnel des habitants y est plutôt élevé. Le Petit Clamart et le Bas Clamart abritent des catégories de population de niveaux socio-professionnels et culturels différents.

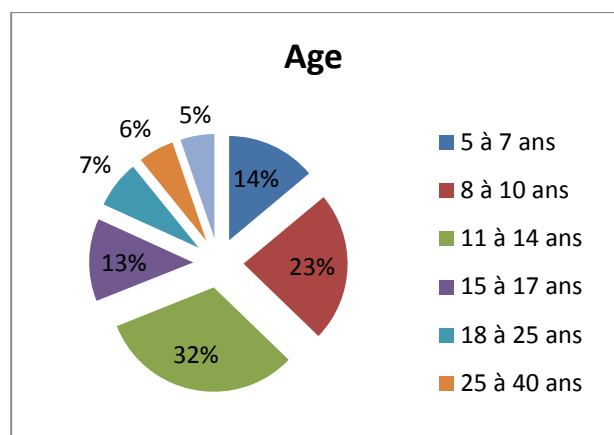
	Elèves	Population	Pourcentage	Elèves/population
Bas Clamart	807	28900	70%	2,79%
Haut Clamart	353	19600	30%	1,8%
Clamart	1160	48500	100%	2,39%

Par tranche de quotient familial

Quotient familial	Cotisation annuelle moyenne (instrument, FM, pratique collective)	Nb élèves
ABCD	entre 70 € et 200 €	59
EFG	entre 200 € et 250€	129
HIJ	entre 250 et 360 €	194
KL	entre 400 et 525 €	405
revenus supérieurs n'ayant pas déclaré de quotient		528
TOTAL		1315

A noter : 17 élèves dans la tranche A et 326 élèves dans la tranche L.
Ou : 70% des familles dans les deux tranches les plus élevées ou ne déclarant pas leur quotient, soit un public de niveau socio-professionnel élevé.

Par âge



Enfants (5-10 ans) = 37%
Adolescents (11-17 ans) = 45%
Adultes = 18%

5 - 7 ans	183
8 - 10 ans	305
11 - 14 ans	417
15 - 17 ans	168
18 - 25 ans	97
25 - 40 ans	73
plus de 40 ans	69

Sexe féminin 806 / sexe masculin 509

3 - LES CHIFFRES, d'un point de vue scolaire

Ville de CLAMART	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée
Population scolarisée	1969	3094	2233	
Elèves conservatoire	44 (GSM)	433	312	132
Pourcentage		13,99%	13,97%	

Hors Clamart : 33 élèves en élémentaire, 3 élèves au collège, 72 étudiants.

	Etablissements	Effectifs scolaires	Conservatoire	Taux CRD / scolaire	
MATERNELLES	13 écoles maternelles	1 969 (tous niveaux)	44 (GSM)		
ELEMENTAIRES	Garenne	199	5	2,51%	10 CLIS
	Trivaux	257	4	1,56%	
	Sédar Senghor	399	108	27,07%	
	Jean de la Fontaine	214	36	16,82%	
	Jean Monnet	347	76	21,90%	
	Jules Ferry	427	7	1,64%	
	Moulin De Pierre	272	63	23,16%	10 CLIS
	Rochers	366	67	18,31%	
	Mairie	277	40	14,44%	
	Louise Michel	336	27	8,04%	
	Saint Joseph	190	24	12,63%	
	Total écoles 2014	3 094	433	13,99%	
COLLEGES	Maison Blanche	716	52	7,26%	12 ULIS
	Petits Ponts	567	53	9,35%	
	Alain Fournier	708	162	22,88%	
	Sainte Marie	242	3	1,24%	
	Total collèges	2233	312	13,97%	

4 - LES CHIFFRES, du point de vue heures d'enseignement

880 heures hebdomadaires en 2014-2015

2014-2015	Total heures	Pourcentage
Départements	879h30	100%
Bois	88h	10,01%
Claviers	106h10	12,07%
Cordes	127h35	14,51%
Cuivres, saxophones, percussions	98h30	11,20%
Danse	61h15	6,96%
Formation Musicale	125h	14,21%
Jazz	52h30	5,97%
Musiques Actuelles	21h	2,39%
Musique ancienne	27h30	3,13%
Polyphoniques	42h30	4,83%
Théâtre	46h45	5,32%
Voix	49h45	5,66%
Autres	33h	3,75%

5 - LES CHIFFRES, d'un point de vue financier

a- Budget

Budget 2014 (réalisé)

Dépenses	2 734 565 €
Recettes	341 557 €

Dépenses :

- Charges de personnel = 2 631 715 €
- Charges de gestion courante = 74 458 €
- Total dépenses d'investissement = 28 391 €

Recettes :

- Département = 72 872 €
- Droits de scolarité = 268 505 €

Coût annuel/élève

1 819,78 € en 2014-2015

Evolution budgétaire

EXERCICE	DEPENSES	RECETTES
2008	2 576 706 €	360 684 €
2009	2 504 331 €	357 300 €
2010	2 604 673 €	404 774 €
2011	2 530 386 €	365 342 €
2012	2 661 194 €	390 163 €
2013	2 783 957 €	444 530 €
2014	2 734 566 €	341 558 €

Evolution coût élève

2008-2009	1 564,99 €
2009-2010	1 617,96 €
2010-2011	1 752,91 €
2011-2012	1 940,00 €
2012-2013	1 853,90 €
2013-2014	2 311,69 €
2014-2015	1 819,78 €

b- Grille tarifaire

La question de la grille tarifaire, votée chaque année par le Conseil Communautaire, revêt une importance primordiale : elle influe directement sur le montant des recettes, elle doit être le reflet d'une offre pédagogique de service public, elle est l'un des indicateurs de la politique culturelle à l'œuvre sur un territoire donné.

En 2014, la grille tarifaire a été remaniée de façon importante, afin de mettre en adéquation les contenus pédagogiques et les coûts, pour davantage d'équité et de lisibilité, la logique ayant prédominé étant celle de cours individuel / cours collectif. Par ailleurs la prise en considération de certains cas particuliers (obsolètes) a été « toilétée ».

En 2015, dans un contexte financier très tendu, la distinction entre « - de 20 ans » et « + de 20 ans » a été supprimée, ceci impliquant une augmentation sensible pour les usagers. Cependant, comparativement à des établissements similaires, les tarifs proposés au CRD de Clamart restent dans une fourchette tout à fait raisonnable (avec maintien de 12 tranches de quotient familial).

Récapitulatif cotisations 2015-2016

<u>Cours individuel</u> (avec ou sans Formation musicale et Pratique collective) / <u>Théâtre</u> Cotisation annuelle de 81 € à 524 € suivant quotient (hors agglomération 771 €)
--

<u>Cours collectif seul</u> (Formation Musicale, Pratique collective) / <u>Danse</u> Cotisation annuelle de 55 € à 318 € suivant quotient (hors agglomération 373 €)

<u>Accompagnement de groupes MAA</u> (comprenant mise à disposition du studio) Cotisation annuelle de 43 € à 200 € suivant quotient (hors agglomération 230 €)

<u>Ateliers d'intégration</u> (personnes en situation de handicap) Tarif unique 77 €

<u>Location d'instrument</u> (forfait semestriel) Cotisation annuelle de 66 € à 132 € suivant instruments (hors agglomération de 72 € à 144 €)

c- Economies

Lors de la préparation budgétaire 2015, divers documents de cadrage ont été adressés aux responsables des établissements de la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine, demandant la mise en œuvre de plans d'économie drastiques.

Suite à quoi, le Conservatoire de Clamart a proposé une économie potentielle d'environ 230 000 €, répartie comme suit :

- 50 000€ sur le fonctionnement hors masse salariale et investissement (diminution touchant la communication, la diffusion artistique, l'acquisition et l'entretien de matériel)
- 150 000€ sur les dépenses de personnel (en jouant principalement sur les remplacements)
- 30 000€ optimisation des recettes (cotisations, locations, billetterie, subventions).

DEUXIEME PARTIE

LE CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX DE CLAMART

DEMAIN

LE PROJET

« Un conservatoire de son temps, rayonnant à l'intérieur, rayonnant sur l'extérieur »

VI. UN CONSERVATOIRE DE SON TEMPS

1. Quatre champs pédagogiques privilégiés
2. Une refonte du parcours des études
3. Une évaluation réévaluée

VII. RAYONNANT A L'INTERIEUR

1. Une administration optimisée
2. Des enseignants engagés
3. Des parents acteurs et non consommateurs

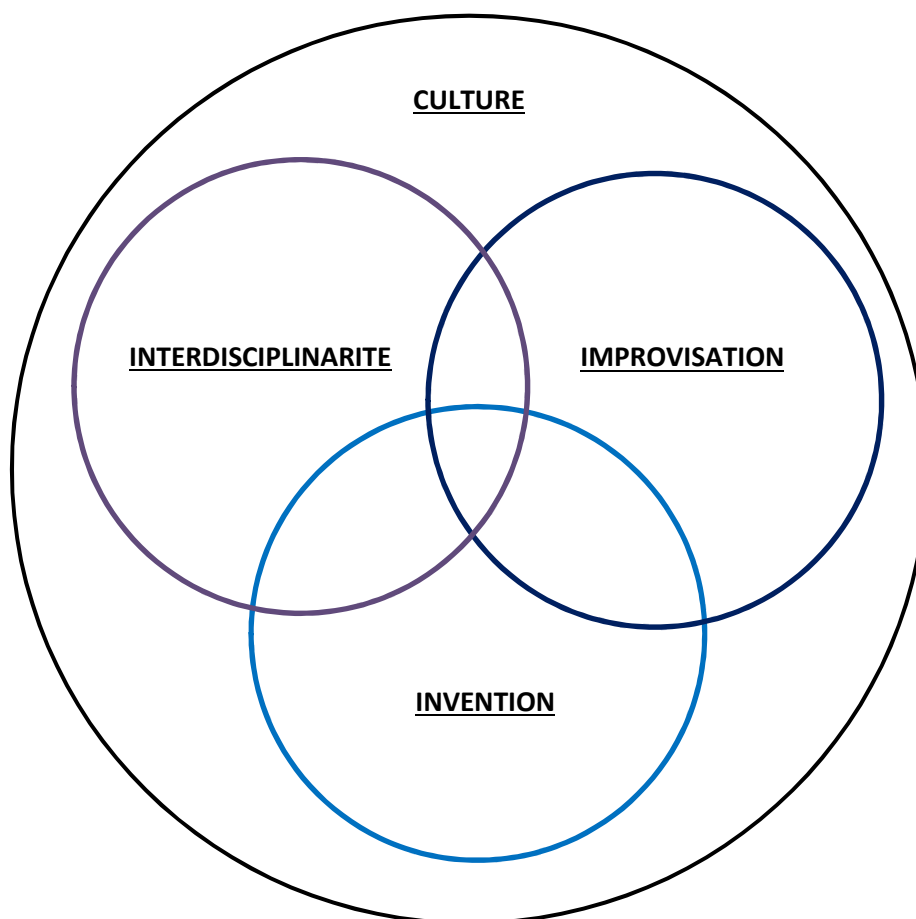
VIII. RAYONNANT SUR L'EXTERIEUR

1. Arts de la Marionnette, un projet rayonnant par essence
2. Musiques Actuelles Amplifiées, un projet rayonnant par définition
3. Piccolo, saxo et compagnie, une offre attractive sur le territoire
4. De futurs pôles rayonnants : musique ancienne, jazz, cuivres
5. Trois départements d'avenir : voix, danse, formation musicale
6. Un rayonnement sans frontières : les prestations hors les murs
7. Les Arts pour tous : le conservatoire et l'Education Nationale
8. Le CRD Henri Dutilleux de Clamart, un bâtiment rayonnant

VI - UN CONSERVATOIRE DE SON TEMPS

Une offre pédagogique moderne, riche et variée. Pour les enfants d'aujourd'hui.
Quatre axes privilégiés : interdisciplinarité, invention, oralité, culture.
Impliquant une refonte du parcours des études. Et un mode d'évaluation repensé.

IMPORTANT ! TOUTES LES PROPOSITIONS DE NOUVELLES ACTIVITES N'INCLUENT PAS DE DEPENSES SUPPLEMENTAIRES. IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'EXISTANT.



Interdisciplinarité / invention / improvisation / culture. La culture englobe le tout.

- *A l'intersection de l'interdisciplinarité et de l'improvisation : l'atelier le Corps musical.*
- *A l'intersection de l'improvisation et de l'invention : l'Orchestre de création collective.*
- *A l'intersection de l'invention et de l'interdisciplinarité : le Projet personnel.*

1 - Quatre champs privilégiés

a- Interdisciplinarité

Le CRD de Clamart cumule une offre pédagogique dans les trois domaines que sont la musique, le théâtre et la danse. Cet atout de taille lui permet de répondre à l'une des préconisations fortes du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement artistique, qui est de « favoriser les liens entre les arts qui concourent au spectacle vivant ». L'appropriation par les élèves de divers modes d'expression artistique - au minimum leur sensibilisation à des mondes voisins - est un réel enjeu d'éducation. La mission première des conservatoires qui est de former des « amateurs éclairés », selon la formule consacrée, prend ici tout son sens.

Eveil et Initiation

« L'Eveil, aux alentours de 5 ans, est destiné à développer la sensibilité des enfants. Privilégiant l'activité sensorielle, corporelle et vocale, il est souhaitable que, sous forme d'ateliers interdisciplinaires, l'éveil associe d'autres formes d'expression artistique : musique, danse, théâtre, arts plastiques ». (SNOP 2008).

L'offre pédagogique existant au Conservatoire de Clamart répond déjà pour une bonne part à cette préconisation. En effet, les enfants de 5 ans (Eveil interdisciplinaire) et de 6 ans (Initiation interdisciplinaire) bénéficient d'ateliers de chant, expression corporelle, percussions (traditionnelles ou classiques) auxquels s'est adjoint le théâtre à la rentrée 2014. L'objectif est de passer de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité, ceci impliquant la mise en place d'une concertation formalisée entre les enseignants, en vue d'une proposition pédagogique partagée.

A noter une expérience intéressante en 2014-2015 : une problématique d'ordre logistique (4 salles pour 5 activités) a été transformée en atout pédagogique, « obligeant » les enseignants à s'associer deux à deux suivant un mouvement tournant. Ainsi, de façon mécanique, tous les binômes ont été explorés : danse/percussions, percussions/théâtre, théâtre/chant, chant/danse etc., comme de petits laboratoires expérimentaux à mettre à profit pour la construction d'un réel projet interdisciplinaire.

Enrichissement des contenus à la rentrée 2015 :

- enfants de 5 ans : création d'un atelier d'Eveil culturel (histoire des arts, découverte des instruments), en lien avec le Centre Documentaire
- enfants de 6 ans : création d'un atelier Marionnettes, en lien avec les étudiants du cursus DET Marionnettes.

Cycle 1

Dans la continuité de ce qui se pratique en Eveil et en Initiation, proposition bi-disciplinaire pour les pratiques collectives de 1^{er} cycle à partir de la rentrée 2015 :

- chorale/expression corporelle en 1C1
- chorale/théâtre en 1C2.

(A voir également : percussions traditionnelles/danse).

Cycle 2

Le bilan de l'atelier interdisciplinaire « le Corps musical », pris en charge conjointement par 3 enseignantes (théâtre, musique, danse), est largement positif. Il s'agit d'une vraie proposition interdisciplinaire qui a vu son accomplissement lors d'un voyage en Allemagne dans le cadre d'un projet européen réunissant 4 conservatoires de 4 pays. Cet atelier n'ayant profité en 2014-2015 qu'à 12 élèves, il est souhaitable de l'élargir au plus grand nombre : ainsi, la rentrée 2015 verra la création d'un « Corps musical junior », destiné aux élèves de niveau 2C1.

Cycle 3

Deux nouveautés en 2015 :

- Création en 2015 d'un atelier « Musique et poésie » à destination des élèves de musique de chambre 3C, pris en charge par deux enseignants (musique et théâtre).
- Nouveau cahier des charges pour les Projets personnels des élèves de 3^{ème} cycle, incluant obligatoirement une proposition pluridisciplinaire (à l'image de ce qui se pratique en DET).

Spectacles

La programmation du CRD de Clamart est déjà riche en spectacles et projets pluridisciplinaires. En témoignent deux productions en 2014-2015 : « l'Histoire du Soldat » (associant musiciens, récitant et marionnettistes) et « le Bourgeois Gentilhomme » (réunissant les départements musique ancienne, voix, théâtre). Toutes les propositions permettant la rencontre entre disciplines sont largement à favoriser et à développer.

b- Invention

(SNOP 2008/Les enjeux) - Enjeu n°5 : Favoriser les démarches d'invention. « Parmi les enjeux pédagogiques qui apparaissent comme prioritaires aujourd'hui, les démarches liées à l'invention (...) constituent un domaine important de la formation des instrumentistes et des chanteurs. Elles ne devraient pas être différées, mais faire l'objet d'une initiation dès le 1er cycle. L'ouverture aux dimensions technologiques du traitement du son en fait partie également ».

Le terme générique d' « invention » englobe ici toutes les démarches pédagogiques favorisant le développement de la créativité des élèves. Certes, tout élève n'est pas un créateur en herbe, mais tout un chacun gagnera à stimuler son imaginaire, source d'émotion, de plaisir, d'enrichissement, de valorisation, d'intelligence (dans le sens premier du terme)...

Initiation et cycle 1 : des initiatives à faire connaître et partager

A l'occasion des bilans probatoires de fin de 1^{ère} année, chaque élève du département cordes est appelé à proposer sa propre création, soit une histoire, soit un dessin ou autre, avec mise en musique pouvant intégrer divers effets sonores. Le succès de cette expérience se lit sur le visage des enfants (6 à 7 ans en moyenne) : au plaisir et à l'engagement patents s'ajoutent la découverte précoce de nouveaux mondes sonores et la dédramatisation de l'évaluation. En 2014, la traditionnelle pièce dite « contemporaine » de l'examen de fin de 1^{er} cycle de violoncelle a été « composée » par les élèves eux-mêmes, en l'occurrence à partir du Carnaval des Animaux, ceci permettant notamment de s'approprier de façon ludique et musicale divers modes de jeux. Suivant un effet « boule de neige », cette expérience s'est élargie en 2015 aux classes de violon et d'alto : c'est ainsi que les jurés d'examens ont été appelés à juger divers types de créations, tout aussi riches et variées les unes que les autres. Inciter d'autres classes du conservatoire à s'inspirer de ce type de démarche, sous une forme qui reste propre à chacune.

Cycle 2

Existant :

- Ateliers de recherche sonore (ARS) des classes de FM CHAM
- UV Création Nouvelles technologies
- Parcours personnalisés (PP1 et PP2)

Projet 2015-2016 :

- Module FM 2C3-2C4 : initiation à la FM « son » et aux nouvelles technologies
- « Orchestre de création collective », à partir d'improvisations ou propositions des élèves (2C2), tout à la fois pratique collective et formation musicale au sens large.

Cycle 3

Dès 2015 :

- création d'un cours de « Composition Nouvelles technologies » impliquant réalisations en studio (musiques mixtes etc.).
- création d'un cours d'arrangement jazz.

A partir de 2016 et progressivement :

- création de classes « théoriques » manquant aujourd'hui au 3^{ème} cycle amateur et spécialisé du CRD, telles que écriture, orchestration, composition etc.

Projet à plus long terme

- Résidence d'ensemble (2016-2017)
- Résidence compositeur (2017-2018).

c- Oralité

Longtemps les musiques de tradition orale ont été bannies de l'enseignement artistique officiel en France. Le conservatoire était appréhendé exclusivement comme le lieu où l'on apprend la « musique classique ». Qui dit musique classique dit musique écrite, d'où « solfège », symbole du désamour de générations d'apprentis musiciens déçus des conservatoires.

« Musique classique » : dans le langage commun, c'est environ quatre siècles de musique, allant par exemple de Monteverdi (1567-1643) à Dutilleul (1916-2013), ce que l'on appelle parfois musique savante occidentale, par opposition à la musique traditionnelle extra-européenne.

Ce faisant, l'institution se privait de tout un pan de culture d'une richesse insondable, qu'elle soit locale (patrimoine folklorique) ou mondiale (« musiques du monde »). Ce n'est qu'en 1981, sous l'impulsion de Maurice Fleuret, Directeur de la Musique, que ces musiques obtiennent droit de cité dans les conservatoires.

Un conservatoire d'aujourd'hui se doit d'être ouvert à toutes les esthétiques et toutes les pratiques, dans la limite de ses compétences. Au CRD de Clamart : un embryon de musiques traditionnelles et beaucoup d'improvisation en perspective.

L'aube d'un département « Musiques Traditionnelles »

Les percussions traditionnelles ne sont proposées jusqu'ici que comme pratique collective pour les enfants (éveil, initiation, cycle 1). A la rentrée 2015 sera créée une classe avec mise en place d'un cursus, cette discipline étant porteuse d'opportunités transversales (musique ancienne, musiques actuelles). Il existe par ailleurs depuis deux ans une classe de « flûte et tambour » (galoubet provençal, tambour de basque...), classe rare qu'il convient de faire connaître et développer.

Improvisation

Dans le vaste champ de l'oralité, figure en bonne place l'improvisation. Cette pratique a toujours existé, non seulement dans les musiques populaires mais également dans les musiques savantes. Au fur et à mesure de la formalisation d'un langage de plus en plus élaboré, le compositeur prenant le pas sur l'interprète, cet usage s'est perdu.

L'objectif aujourd'hui : renouer avec cette tradition, qu'il s'agisse d'improvisation libre ou cadrée - pour un musicien, il s'agit tout simplement de savoir jouer sans partition. Entre autres bénéfiques : acquisition d'un vocabulaire, maîtrise d'une technique (revisitée), concentration, écoute (de soi, des autres), créativité, liberté, rapport au groupe (prendre la parole ou se taire)...

Improvisation libre, ou semi-libre, dès le premier cycle	2 pratiques de l'improvisation, en alternance semestrielle	SoundPainting et improvisation libre
Improvisation cadrée, esthétique donnée	Pour tous les instrumentistes à cordes (2C2) : initiation à l'improvisation baroque	Pour tous les instrumentistes à vent (2C2) : initiation à l'improvisation jazz
A quoi s'ajoutent deux autres pratiques de l'improvisation, déjà citées	Entre improvisation et interdisciplinarité : le Corps Musical et Corps Musical junior.	Entre improvisation et invention : l'orchestre de création collective (2C2)
	Théâtre	Danse

Deux concerts de musique improvisée ont inauguré la saison 2014-2015 : le « One Shot Quintet » (esthétique jazz et musiques actuelles) et l'ONCEIM (esthétique contemporaine) - tous deux accompagnés d'actions pédagogiques : création symphonique et ateliers d'improvisation vents.

d- Culture

(SNOP 2008/Les enjeux) - Enjeu n°4 : Renforcer la place de la culture musicale. « L'apport de la culture musicale dans la formation aux pratiques n'est plus à souligner. Il faut cependant rappeler qu'une attention particulière doit toujours y être portée. »

La mission d'éducation des conservatoires dépasse en effet le strict cadre de l'enseignement artistique : il s'agit de former des citoyens éclairés, curieux et cultivés, portant un regard ouvert sur le monde d'aujourd'hui dans sa complexité.

Ce qu'on appelle « école du spectateur » est une démarche éducative par laquelle les élèves apprennent à devenir des spectateurs actifs et désirants, à appréhender le spectacle comme une pratique artistique à part entière, complément de leur apprentissage au conservatoire. Elle leur permet d'acquérir jugement esthétique et esprit critique. Au-delà de la découverte sensible et émotionnelle, assister à un spectacle doit relever d'un apprentissage concret et actif.

Depuis une dizaine d'années, le Conservatoire de Clamart inclut la pratique de spectateur dans le cursus des élèves, par le biais d'une UVAC (unité de valeur « action culturelle »). Dans ce cadre, les élèves doivent assister au minimum à deux spectacles par an, pour valider chaque cycle d'études. Il convient aujourd'hui de redynamiser ce dispositif, lui redonner du sens en mettant en place des procédures d'accompagnement : avant le spectacle (préparation), pendant le spectacle (apprendre à regarder, à écouter), après le spectacle (analyser, quelles traces ?)

Deux partenaires privilégiés

- **Théâtre Jean Arp** (Scène conventionnée « Marionnette et Théâtre d'Objet ») - mise à jour convention septembre 2015.
Forts d'un partenariat local qui s'est renforcé récemment avec la création du DET à dominante Marionnette, le TJA et le CRD de Clamart proposent un parcours du spectateur comprenant un choix de spectacles (avec tarif préférentiel pour les élèves), assorti de rencontres avec les artistes programmés. Ce dispositif est complété pour les élèves du département théâtre par des propositions de stages et master classes en lien avec la programmation du théâtre.
- **Théâtre 71** (Scène nationale) – signature convention septembre 2016.
Sorties accompagnées d'élèves : choix de concerts spécifiques dont les thématiques sont travaillées en amont et en aval au sein des classes de formation musicale.

Ultérieurement : liens existant à développer et formaliser avec d'autres structures du département (Bourg-la-Reine, Châtillon, Bagneux) et au-delà (salles et orchestres parisiens, Cité de la Musique...).

« Culture » au sein du Conservatoire, quoi de neuf ?

(outre la programmation du CRD qui sollicite abondamment les élèves spectateurs)

- ateliers d'Eveil culturel pour les enfants de 5 ans (cf. Interdisciplinarité)
- ateliers Culture intégrés au nouveau cursus de formation musicale (cf. Nouveau parcours)
- amplification des actions menées par le Centre Documentaire auprès de certaines classes
- conférences publiques périodiques sur thèmes choisis (cf. Parents acteurs).

2 - Une refonte du parcours des études musicales

Enjeux

Le parcours d'études redéfini permet la mise en œuvre d'un projet pédagogique qui va dans le sens de la globalité préconisée par le Ministère. Le parti pris consiste à insérer les contenus pédagogiques des « ex » unités de valeur, dans les deux grands champs que sont : « la Formation Musicale » et « les Pratiques Collectives ».

Plus qu'une évolution, il s'agit d'une « révolution » pédagogique permettant d'apporter les solutions suivantes aux problèmes posés dans l'état des lieux :

- Un nombre de cours réduit pour chaque élève (pas plus de trois cours au total par semaine)
- Une richesse d'enseignements rendue accessible à une large majorité d'élèves
- Un cours de Formation Musicale redynamisé (plusieurs enseignants), plus attractif (contenus et moyens plus variés) et plus efficace (modules permettant d'approfondir chaque notion)
- Une concertation entre enseignants nettement plus présente (plusieurs enseignants pour certaines classes)
- Un cloisonnement amoindri entre les différentes disciplines enseignées.

(SNOP 2008/Les enjeux) - Enjeu n°2 : globaliser la formation : « Que l'on ait choisi un cursus complet ou un parcours spécifique, il est important d'éviter la segmentation des apprentissages en créant, entre eux, des liens nécessaires ».

⇒ Ces liens sont créés par la concertation entre enseignants, devenue indispensable.

« La conception de la formation musicale doit être globale pour être cohérente ».

⇒ Entendue dans son sens le plus large, la formation musicale de l'élève est pensée sur son parcours global embrassant les 3 cycles, durant lesquels il va bénéficier de tous les contenus proposés.

« Mais la conduite d'une telle démarche n'est pas toujours simple à élaborer. Elle est cependant fondamentale dans la construction des compétences ».

⇒ Une organisation semestrielle des pratiques collectives à certains niveaux permet cette diversification et le développement de nouvelles compétences. A d'autres niveaux, la fréquence annuelle permet un approfondissement de ces compétences.

« La formation doit en effet garantir un socle fondateur, nourri d'une diversité d'expériences et de parcours, y compris par l'apport d'autres arts ».

⇒ La place donnée à l'interdisciplinarité, la création, aux projets personnels des élèves ainsi qu'aux projets proposés par les enseignants, favorise cette diversité et cet enrichissement.

NOUVEAU PARCOURS

FORMATION

Formation Musicale

CYCLE DECOUVERTE			
A 5 ans	Eveil interdisciplinaire : chant / éveil corporel / éveil culturel / percussions		
A 6 ans	Initiation interdisciplinaire : chorale / expression corporelle / formation musicale / marionnettes / percussions		
CYCLE 1			
A partir de 7 ans	1C1	1h15	Lecture / Rythme - pulsation / Théorie - oreille - voix (3 professeurs) / Ateliers déchiffrage
	1C2	1h15	Lecture / Rythme - percussions / Théorie - oreille - voix (3 professeurs) / Ateliers déchiffrage
	1C3	1h15	Lecture / Polyrythmie - percus. / Théorie - oreille - voix (3 professeurs) / Ateliers déchiffrage
	1C4	1h30	Lecture globale / Théorie - oreille - voix / Harmonie clavier (3 professeurs) / Ateliers déchiffrage
CYCLE 2			
Si attestation 1C	2C1	1h45	1h15 Lecture / Rythme / Théorie + 30' Harmonie musiques actuelles (2 professeurs)
	2C2	1h45	1h15 Lecture / Rythme / Théorie + 30' Harmonie musiques actuelles (2 professeurs)
	2C3	2h15	1h30 Lecture / Rythme / Théorie + 45' Harmonie - exploration sonore MAO (2 professeurs)
	2C4	2h15	1h30 Lecture / Rythme / Théorie + 45' Harmonie - exploration sonore MAO (2 professeurs)
CYCLE 3			
Si brevet 2C	3C1	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture (3 professeurs)
	3C2	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture (3 professeurs)
	3C3	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture (3 professeurs)
			*Possibilité de suivre analyse seule (2h en CEM / 3h en DEM)

Complément : actions "Culture" au sein des cours tout au long du parcours

Attestation de fin de 1er Cycle : FM / instrument / Pratiques collectives

Brevet de fin de 2ème Cycle : FM / instrument / Pratiques collectives

Certificat d'Etudes Musicales : Instrument / Pratiques collectives / Projet personnel / (FM facultative)

Cas

Parcours

Après 2C2 validés	PP1	1H30	Atelier au choix parmi : Composition et Nouvelles Technologies / Initiation aux Musiques Amplifiées / Initiation à la Direction d'Ensembles
	PP2	1H30	

Hors

Après le collège		1h	Formation musicale adultes débutants (facultative si niveau suffisant)
Sur entretien		1h	Formation musicale adultes avancés (facultative si niveau suffisant)

FORMATION

Cycle

Après Brevet	3C1	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture *
Sur concours	3C2	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture
	3C3	3h	1h Lecture - déchiffrage / 1h Oreille - harmonie - théorie / 1h Analyse - Culture
			*Possibilité de suivre analyse seule (3 heures)

Diplôme d'Etudes Musicales : Instrument / Formation musicale / Analyse / Pratique collective / Option

D'ETUDES MUSICALES

AMATEUR

Formation Instrumentale

Instrument	Pratiques collectives				
CYCLE DECOUVERTE					
Ateliers de découverte instrumentale optionnels (13 à 17 disciplines)					A 5 ans
INIT	30'	Annuelle	Chorale ou percussions	45'	A 6 ans
CYCLE 1					
1C1	30'	Semestrielle	Chorale expression corporelle / Orchestre ou Musique de chambre	45' à 1h15	A partir de 7 ans
1C2	30'		Chorale théâtre / Orchestre ou Musique de chambre	45' à 1h15	
1C3	30'		Chorale / Impro libre ou Sound Painting ou Découverte des claviers	45' à 1h15	
1C4 - 1C5	30'	Annuelle	Chorale / Ensembles / Orchestre / Musique de chambre pianistes (selon discipline)	45' à 1h30	
CYCLE 2					
2C1	40'	Semestrielle	Musique de chambre / Corps musical junior ou Ensembles	45' à 1h30	Si attestation 1C
2C2	40'		Orch. création collective / Initiation baroque ou Initiation jazz ou Ensemble	1h à 1h30	
2C3	40'	Annuelle	Orch. symphonique 2C / Big Band junior / Musique de chambre pianistes (selon discipline)	45' à 2h	
2C4 - 2C5	45'		Orch. symphonique 2C / Big Band junior / Musique de chambre pianistes (selon discipline)	45' à 2h	
CYCLE 3					
3C1	1h	Annuelle	Orch. Symphonique 3C / Musique de chambre / Ensembles (selon discipline)	2h	Si brevet 2C
3C2	1h		Orch. Symphonique 3C / Musique de chambre / Ensembles (selon discipline)	2h	
3C3 - 3C4	1h		Orch. Symphonique 3C / Mus. de chambre et poésie/ Ensembles (selon discipline)	2h	
(Centre de Documentation) / Parcours spectateur					

particuliers

personnalisé

PP1	30'	Annuelle	Orch. Symphonique 2C / Ensembles / Musique de chambre pianistes	45' à 2h	Après 2C2 validés
PP2	30'				Sur concours

Possibilité de valider l'UV instrumentale du Brevet de fin de 2ème cycle

Cursus

HC	30'	Annuelle	Pratique collective adaptée au niveau instrumental	45' à 2h	Après le collège
----	-----	----------	--	----------	------------------

Contrat un an renouvelable : débutant 6 ans max. / autre plafonné à 11 ans de conservatoire

PRÉPROFESSIONNELLE

spécialisé

DEM 1	1h15	Annuelle	Orch. Symphonique 3C / Musique de chambre / Ensembles (selon discipline)	2h	Après Brevet
DEM 2	1h15		Orch. Symphonique 3C / Musique de chambre / Ensembles (selon discipline)	2h	Sur concours
DEM3 - 4	1h15		Orch. Symphonique 3C / Musique de chambre / Ensembles (selon discipline)	2h	

Option obligatoire

A choisir parmi : Spécialisation (orgue, clavecin, violon baroque, violoncelle baroque, saxophone jazz, piano complémentaire) / Composition et Nouvelles Technologies / Projet personnel	45' à 1h30
--	------------

LE NOUVEAU PARCOURS, MODE D'EMPLOI

La Formation musicale

Cycle 1 :

Principe du « 5 en 1 »

(3 modules / 2 ateliers)

1 horaire commun dans 3 salles

3 classes

3 modules principaux

3 professeurs « tournants »

(25 à 30' par module)

1 professeur principal attiré à chaque classe

⇒ Cours réguliers de synthèse dans l'année.

Bénéfices : alternance de phases d'approfondissement et de phases de globalisation.

Même horaire, plusieurs fois dans l'année : Ateliers « culture » (utilisation du CD et intervention de la responsable, lien avec les programmations artistiques).

Bénéfices : enrichissement culturel, développement d'outils de compréhension (école du spectateur)

Même horaire, plusieurs fois dans l'année : Ateliers « déchiffrage instrumental » (intervention de professeurs d'instrument).

Bénéfices : liens FM / instrument (au niveau « élèves », au niveau « enseignants »), travail avec des groupes restreints d'élèves, apport d'outils techniques propres à l'instrument.

Cycle 2 :

Principe du « 3 en 1 »

(2 modules / 1 atelier)

2C1 et 2C2 :

Un cours de formation musicale raccourci

Suivi d'un module de 30' d'harmonie

(par le professeur de MAA ou de piano jazz)

Séances réservées aux ateliers « culture ».

Bénéfices : apport de méthodes différentes pour aborder le travail de l'harmonie, décroisement entre les enseignements des différentes esthétiques.

2C3 et 2C4 :

Un cours de formation musicale raccourci

Suivi d'un module de 45' « harmonie et expérimentation sonore »

(par le professeur de MAO)

Séances réservées aux ateliers « culture ».

Bénéfices : autre forme d'écoute, créativité, utilisation de nouvelles technologies.

En cycle 3 :

Principe du « 3 en 1 »

Assemblage des cours d'analyse et de FM (trop prenants, peu fréquentés)

⇒ Cours en 3 modules.

Bénéfices : séance unique de Culture, Analyse et Formation musicale

NB. La modification du parcours FM se fera progressivement sur la durée du projet, avec évaluation à la fin de chaque année scolaire, suivie d'un réajustement si nécessaire (cf. plan d'actions).

A la rentrée 2015, le nouveau dispositif sera appliqué en 1C1B (enfants non débutants), 2C1, 2C3, 3C1, 3C2.

La pratique collective

Une organisation semestrielle (1C1 à 1C3 et 2C1 à 2C2) permet d'expérimenter davantage de formes de pratiques collectives : petits effectifs non dirigés, orchestres, pratiques vocales ou instrumentales interdisciplinaires, initiation à différents styles (baroque, jazz), improvisation et création collective.

Bénéfices : parcours beaucoup plus riche et varié. La pratique vocale, jusque-là très vite remplacée par la pratique collective instrumentale, reste intégrée plus longtemps dans le parcours de l'élève (indispensable à la formation de l'oreille).

Dans certains niveaux, la pratique collective redevient annuelle (1C4, 2C3 à fin de cycle 3).

Bénéfices : approfondissement des compétences, notion d'identité de groupe.

LES NOUVELLES PRATIQUES COLLECTIVES A LA RENTREE 2015

Au sein de l'initiation interdisciplinaire

Initiation aux marionnettes

Orchestres

2 orchestres à vents "Igor" (1C1) et "Stravinsky" (1C2), à l'image des orchestres à cordes "Béla" et "Bartok"

Création, improvisation et interdisciplinarité

Chorale « expression corporelle » (1C1)

Chorale « théâtre » (1C2)

Ensemble « improvisation libre » (1C3)

Le Corps musical "Junior" (2C1)

Orchestre de création collective (2C2)

Ateliers d'intégration

Musique de chambre et poésie (3C)

Intercommunales

Grand ensemble intercommunal de cuivres

Rencontres d'orchestres sur le nouveau territoire

Associatives

Ensemble vocal « Philippe CAILLARD »
(accueil d'adultes chanteurs du CRD)

Parmi les nouveautés, l'orchestre de création collective est une expérience inédite, qui aboutira lors de chaque fin de session à la création par les élèves de pièces écrites par eux-mêmes, à partir d'improvisations ou propositions individuelles (cours alliant théorie et pratique : harmonie, organologie, notation, interprétation...)

3 - L'évaluation

L'un des grands chantiers du CRD, la refonte du parcours des études, nécessite d'entamer une réflexion de fond sur la question de l'évaluation.

« Les modalités de l'évaluation sont conçues, comme la formation, pour en assurer le caractère global. Ainsi, l'évaluation croise l'ensemble des disciplines suivies. Formalisée par la tenue d'un dossier de l'élève, elle comporte une évaluation continue conduite par l'équipe pédagogique, ainsi que des examens de fin de cycle ». (SNOP 2008)

Ce vaste sujet implique la mise en place de commissions pédagogiques. Organisées entre octobre 2015 et janvier 2016, elles permettront d'étudier les principaux axes de réflexion et de concrétiser les nouvelles actions à partir des congés de février 2016 (évaluation du 1^{er} semestre).

Les axes de réflexion

Pourquoi évalue-t-on ? La question essentielle !

- L'évaluation permet d'organiser le travail pédagogique tout au long de la formation.
- Elle est essentielle à l'élève : qui apprend à mieux se connaître pour évoluer, s'approprier son apprentissage et en être l'acteur principal. En résumé : elle participe à l'acquisition de l'autonomie (autoévaluation).

Qu'évalue-t-on ?

- La formation instrumentale : question de la pérennisation du cadre actuel, de l'harmonisation du contenu des épreuves encore disparate d'un département à l'autre.
- La formation musicale : nouvelle grille de critères pour chaque module.
- Les pratiques collectives : modalités communes à toutes les pratiques mais aussi spécifiques à chacune.
- Le parcours du spectateur : élaboration d'un vrai suivi, à intégrer au dispositif général d'évaluation.

Comment évalue-t-on ? Les pistes sont multiples.

- L'évaluation normative : les résultats d'un élève sont comparés à ceux d'autres élèves dans une situation similaire.
- L'évaluation formative : les résultats de l'élève permettent de le situer en fonction de ce que l'on attend de lui, par rapport à des critères définis en amont.
- L'évaluation sommative : vérification et évaluation des acquis, se déroulant après l'acte de formation.

Quand évalue-t-on ? A différents moments de la formation.

- Avant : admission dans un cursus, orientation vers un cursus adapté.
- Pendant : évaluation continue.
- Après : certification intermédiaire ou finale.

L'outil central à élaborer : **le dossier de l'élève**
(Croisement de l'ensemble des disciplines suivies)

VII - UN CONSERVATOIRE RAYONNANT A L'INTERIEUR

Rayonnant au sens figuré : « radieux ». Plaisir et motivation.

Rayonner à l'intérieur pour mieux rayonner à l'extérieur.

1 - Une administration optimisée

a- Un secrétariat en difficulté

En 2011, un audit avait souligné le déficit de personnel administratif au CRD de Clamart, en comparaison d'établissements de taille similaire en région parisienne. Depuis cette date, la situation ne s'est pas améliorée puisque le conservatoire a traversé de longues périodes de vacances de postes, tant au niveau du secrétariat que de la direction. Face à quoi les équipes successives se sont organisées tant bien que mal, chacun étant appelé à s'acquitter de tâches qui ne lui revenaient pas nécessairement. Il s'en est suivi une relative désorganisation, non exempte d'une certaine souffrance au travail pour quelques agents.

Aujourd'hui il convient de rationaliser l'organisation générale du CRD. L'équipe de direction est au complet ; reste à s'assurer de la présence continue d'un agent au secrétariat administratif ; reste surtout à résoudre la question de l'absence de régisseur technique (cf. sondage p. 49).

b- Une clarification nécessaire

- Equipe de direction : pour un fonctionnement efficace, les équipes ont besoin que soit précisé le « à qui dois-je m'adresser ? ».
- Chargé de l'Action culturelle (ex-Chargé de l'Action culturelle, Ressources et Logistique, Coordinateur des Musiques actuelles) : à recentrer. Cet agent est sur tous les fronts, aussi bien administratif que pédagogique ou technique. Redéfinition du poste : Chargé de l'Action culturelle et des Partenariats.
- Chargée de la Communication et Responsable du Centre Documentaire des Conservatoires Sud-de-Seine (fusion de deux postes suite à un départ non remplacé) : nécessité de répartir judicieusement les deux pans d'activités de ce poste nouvellement créé, qui pourrait devenir Chargée de la Communication et de la Documentation (60% - 40%), dans l'hypothèse où le passage au nouveau territoire en 2016 repositionnerait ce poste sur le CRD.
- Secrétariat : clarification également indispensable, tant pour les agents eux-mêmes, souvent en situation de difficulté, que pour leurs interlocuteurs, enseignants et usagers. Délimiter strictement trois champs d'activité : pédagogie, administration, finances, ceci n'excluant pas que certains pics d'activité impliquent de partager les tâches (période des inscriptions par exemple).
- Accueil : un poste principal à l'accueil en journée, à valoriser ; complété récemment par le recrutement d'agents vacataires en soirée, ceci permettant d'assurer une présence tous les jours jusqu'à 23 heures, ce personnel pouvant être en charge de certaines tâches administratives aisées.

La nécessaire « protection » des agents d'accueil est un sujet à traiter : en journée, diminution de l'amplitude horaire d'ouverture du standard téléphonique en période d'affluence extrême ; en soirée, mise en place de dispositifs conformes à la législation pour des agents se trouvant de fait en situation de travailleurs isolés.

- Gardien, Régisseur bâtiment : fiche de poste à redéfinir, a fortiori dans l'hypothèse souhaitée du recrutement d'un Régisseur technique ; notamment au regard de la mise à disposition d'un logement de fonction.
- Hypothèse du recrutement d'un régisseur : coût à l'année 21 420 €
 Sur la base d'un coût estimé annuel de 40 120 €.
 - Economie de 18 700 € réalisée sur diminution recrutement intermittents 40% = 11600 € / diminution vacations 33% = 2100 € / diminution heures supplémentaires = 5000 €.

QUI FAIT QUOI ?

Chargé de l'Action culturelle et des Partenariats		Chargée de la Communication et de la Documentation	
<p>Elaboration de la saison culturelle (amateur, mixte, professionnelle) : appel à projets, mise en place commission, relations avec artistes professionnels et enseignants.</p> <p>Mise en œuvre diffusion : organisation, logistique, accueil artistes, billetterie.</p> <p>Prospective et développement de partenariats avec associations, établissements, ensembles.</p> <p>Elaboration de projets, écriture et mise en œuvre de conventions partenariales.</p>		<p>Conception des supports de communication pour la programmation amateur et professionnelle.</p> <p>Conception et diffusion de la plaquette trimestrielle, la gazette bimestrielle et affiches.</p> <p>En lien avec le service communication de la ville (Clamart Infos, site).</p> <p>Gestion du Centre Documentaire : achat et prêts documents.</p> <p>Action culturelle ponctuelle (expositions, conférences) ou pérenne (éveil culturel).</p>	
Secrétaire pédagogie	Secrétaire finances	Secrétaire administration	
<p>Gestion générale du logiciel iMuse dans son versant pédagogique : suivi de la scolarité et dossiers d'élèves, contrôle continu et examens.</p> <p>Organisation des jurys.</p> <p>Pilotage partagé des procédures d'inscriptions et réinscriptions.</p> <p>Communication avec le public.</p>	<p>Exécution de la chaîne des dépenses.</p> <p>Suivi financier de la programmation et des recrutements.</p> <p>Facturation et encaissement des recettes.</p>	<p>Suivi du parc instrumental (location). Mise à jour du calendrier partagé.</p> <p>Elaboration de tous documents administratifs concernant les élèves et les enseignants.</p> <p>Plannings de salles.</p> <p>Suivi des conventions de mise à disposition de salles.</p>	
Agent d'accueil		Agents d'accueil en soirée	
<p>Accueil, renseignements, orientation du public et des agents. Gestion boîte aux lettres numérique générale. Reports de cours professeurs. Absences d'élèves. Suivi du cahier des accompagnateurs.</p>		<p>Accueil, renseignements, orientation du public et des agents (sur place, par téléphone ou par mail).</p> <p>Tâches administratives (saisie informatique).</p>	
Gardien, régisseur bâtiment		Régisseur technique	
<p>Ouverture fermeture du bâtiment, clés, alarmes.</p> <p>Gestion et suivi de la sécurité.</p> <p>Maintenance de base du bâtiment.</p> <p>Suivi des travaux du bâtiment.</p> <p>Préparation des salles de classes et des scènes.</p> <p>Suivi de l'entretien du parc instrumental.</p>		<p><i>En lien avec le Chargé de l'Action culturelle et le Régisseur bâtiment, mise en œuvre technique des salles utilisées pour l'ensemble des manifestations au conservatoire et à l'extérieur.</i></p> <p><i>Etude et réalisation des fiches techniques, supervision logistique, installation plateau (scène, lumière, son). Entretien et maintenance du matériel. Gestion du studio rock (préparation séances d'enregistrement).</i></p>	

2 - Une équipe pédagogique engagée

a- Quelques constats

Au niveau de l'intercommunalité, une opacité des règlements, certaines règles édictées ex abrupto, différant parfois suivant les conservatoires, crée une souffrance de certains membres de cette équipe, sans compter une déficience de communication avec les tutelles administratives, une certaine brutalité des ressources humaines, des heures dues non payées.

En interne, les équipes de direction et administratives, souvent en surdose de travail, ne sont pas toujours disponibles pour répondre aux nombreuses sollicitations des enseignants.

De bonnes relations internes

Le conservatoire ayant connu par le passé des périodes mouvementées, l'équipe enseignante est aujourd'hui apaisée. Suite à certains départs, l'ère des clans est révolue, les modes relationnels conviviaux. On peut noter un engagement solidaire certain, manifestant un attachement collectif à l'établissement et une bonne énergie des enseignants dans leur majorité, signes de motivation.

Une représentation organisée

Tous les deux ans, le CRD organise des élections permettant de désigner les représentants des enseignants au sein du Conseil d'Établissement : trois représentants titulaires et trois suppléants. Si besoin, ces six membres élus font office de « délégués », recueillant les doléances de l'équipe et faisant l'interface avec la direction, les tutelles administratives ou encore les élus, permettant ainsi de faire entendre la voix de l'équipe enseignante.

Des moyens matériels confortables

La salle des professeurs est assez richement équipée, avec mise à disposition de deux ordinateurs reliés au net, un téléphone, une photocopieuse – imprimante - scanner, une relieuse, des tableaux d'affichage et de la documentation.

Le Centre Documentaire intercommunal étant situé dans les locaux du CRD, les enseignants ont très facilement accès aux divers supports (partitions, CD, DVD, livres) ainsi qu'à la plate-forme de la Cité de la Musique.

Des salles de cours, dotées de placards, de miroirs et (à part quelques exceptions) dotées d'une protection phonique, offrent des conditions de travail appréciables. Par ailleurs, l'effort fait pour équiper des salles avec un piano droit ajoute un outil pédagogique précieux à destination des enseignants autres que pianistes.

Des conditions de vie appréciables

Grâce à une cuisine équipée à disposition des agents : réfrigérateur, four, four à micro-ondes, cafetière électrique, lave-vaisselle *à réparer*.

Un parking réservé au personnel permet un accès facile au lieu de travail, des horaires d'ouverture très larges (jusqu'à 22h45) permettent de dispenser des cours jusque tard (cours d'adultes, cours collectifs d'étudiants) ou encore d'effectuer un travail personnel après les cours : un avantage appréciable pour optimiser la répartition des cours sur la semaine, sans compter la souplesse donnée quant au choix des jours de présence.

Au-delà des aspects matériels, les projets et spectacles partagés par les enseignants sont des occasions privilégiées de rapprochements, d'autant plus que chacun est ici dans la sensibilité de son expression artistique et/ou pédagogique. A cet égard, le présent projet qui veut favoriser la pluridisciplinarité promet quelques rencontres improbables – donc bénéfiques.

b- Des temps forts

Plusieurs rendez-vous fédérateurs dans l'année :

Noël au Balcon

Ce moment musical festif, organisé le mercredi précédant les vacances de Noël, permet aux enseignants de sortir de leur classe et de présenter aux familles, des prestations d'élèves autour du thème de Noël, investissant aussi bien les grandes salles que le hall du conservatoire.

Semaine du déchiffrage : une occasion de décroisement

En 2014 et en 2015, la traditionnelle semaine dite du déchiffrage au Conservatoire de Clamart a été mise à profit pour faire se rencontrer sur le terrain et en situation les professeurs, toutes classes et disciplines confondues, ceci permettant une confrontation pédagogique fructueuse. Se clôturant par un « tournoi de déchiffrage », les enseignants volontaires se réunissent pour arbitrer ces « matchs » d'élèves dans la bonne humeur et la convivialité.

Il est à noter que ce temps de rencontre a largement apaisé les tensions quasi « légendaires » entre professeurs d'instrument et professeurs de formation musicale, les débats houleux sur les lacunes récurrentes des élèves laissant la place à une écoute collective, un partage d'opinions et des conseils partagés.

Le présent projet incite à aller plus loin dans cette relation « FM – instrument » puisqu'il propose de faire travailler ensemble professeurs d'instrument et professeurs de formation musicale à l'occasion des ateliers « déchiffrage », au sein même du cours de formation musicale.

Séminaires

Ces formations intra-muros, généralement organisées en fin d'année scolaire, permettent aux enseignants de réfléchir, échanger, travailler et se former ensemble. Les thèmes de ces séminaires peuvent aussi bien être proposés par les enseignants eux-mêmes que par la direction.

Quelques exemples récents : les TICE, la pédagogie de groupe et l'évaluation.

Une question : faut-il l'organiser en début d'année ou en fin d'année scolaire ?

Semaine Portes Ouvertes

En premier lieu destinée aux usagers et futurs usagers du conservatoire, la semaine « Portes Ouvertes » agit positivement sur l'équipe enseignante, favorisant à nouveau les rencontres, chacun pouvant se mêler au public et découvrir le travail de ses collègues. Un dernier moment fédérateur avant les congés d'été.

En fin d'année : le traditionnel barbecue

Organisé au terme de la dernière semaine de juin, durant laquelle ont lieu les réunions des départements, la réunion des coordinateurs, le dernier conseil pédagogique et la réunion plénière, ce repas convivial, organisé dans le parc jouxtant le conservatoire, permet de se quitter dans la détente.

c- Des envies

Le sondage récent montre que les enseignants sont dans l'ensemble satisfaits de leurs conditions de travail, les revendications étant peu nombreuses.

Un point essentiel cependant très majoritairement soulevé : le besoin d'un régisseur. En effet, l'absence d'un régisseur impacte fortement le bon déroulement des prestations d'élèves ou de professeurs.

Sondage professeurs

Question : « Une chose (et une seule) que vous souhaiteriez voir améliorée au conservatoire, que serait-elle ? »

Réponse arrivant largement en tête (toutes disciplines confondues) : « un régisseur ».

Un accès au bâtiment en dehors des heures d'ouverture au public est souhaité et sera mis en place.

Une salle des professeurs respectant l'intimité. La proximité avec les bureaux, sa situation et ses diverses portes d'accès, en font un lieu de passage permanent. Dans le même ordre d'idée, le souhait est exprimé de remettre en place le verrouillage des casiers individuels.

3 - Des parents présents : acteurs et non consommateurs

Lorsque l'on évoque « les parents », il convient de discerner les parents en tant que groupe d'utilisateurs et les parents en tant que « parents d'enfants ». Dans un cas comme dans l'autre, le CRD souhaite améliorer la communication et la fluidité des rapports, ceci contribuant largement à la vie harmonieuse du conservatoire.

a- Les parents en tant que groupe d'utilisateurs

Parents délégués (élus) : siègent au Conseil d'Établissement, font le lien entre direction et parents référents ; nécessité d'une redéfinition de leur rôle, et communication à l'ensemble des utilisateurs.

Parents référents : ce « rouage » qui n'existait plus va être recréé à la rentrée 2015 ; le parent référent représente les parents d'une classe du conservatoire : il est le relais des parents auprès des enseignants, fait le lien avec les parents délégués, peut aider à certains événements de classes ; il est proposé pour un an par le professeur parmi les parents volontaires.

Association des Parents d'Élèves et des Amis du Conservatoire (APEAC) : aide à la réalisation logistique ou financière de certaines actions du conservatoire ; doit gagner en visibilité et représentativité.

b- Les parents en tant que parents d'enfants

Partant du postulat selon lequel la présence et l'implication du parent est un facteur déterminant dans la réussite de la scolarité de l'élève, il s'agit de positionner le parent d'élève au sein du dispositif pédagogique, en quelque sorte faire la pédagogie du parent.

En premier lieu, expliquer aux parents, principalement aux nouveaux arrivants, ce qu'est un conservatoire, ses missions, son fonctionnement, la spécificité des études, ce qui va être demandé à leur enfant.

Qui le sait ? Un élève inscrit au CRD de Clamart en 2014 coûte en moyenne annuelle 1820 € à la collectivité.

Inscrire son enfant au conservatoire implique droits et devoirs : droit à la formation mais également à l'information (à cet égard, il est notoire que la nouvelle équipe de direction se montre dans l'ensemble plutôt disponible : toute demande de rendez-vous est honorée) ; en sens inverse, c'est un devoir de parent que d'accompagner son enfant dans son apprentissage, l'aider à travailler, participer à la vie du conservatoire.

Surtout : dire aux parents la chance qui est celle de leur enfant qui s'engage dans la découverte du monde des arts. Les témoignages abondent pour dire tout ce qu'apporte une jeunesse d'études dans un conservatoire, ceci laissant des traces dans une vie entière d'adulte.

Actions concrètes

- Mise à disposition d'un « livret du parent », assorti d'une charte, comprenant tout à la fois renseignements administratifs, pédagogiques, événementiels.
- Organisation à intervalles réguliers de réunions-rencontres thématiques, allant par exemple de « l'organisation du travail personnel » (comment aider son enfant) à « à quoi sert la pratique collective » (expliquée sous l'angle de son apport social et citoyen).
- Proposition plus didactique de conférences, accompagnant chacun des grands projets de la saison : analyse de l'œuvre etc.

Aux deux catégories précédentes, peuvent se superposer deux autres :

les parents « grands élèves » et les « nouveaux parents ».

c- Les parents « grands élèves » (non-inscrits) – et autres adultes

- Proposition d'une formation musicale succincte à destination des parents : comprendre, démystifier, découvrir le riche univers dans lequel sont plongés leurs enfants.
- Musique de chambre pour les musiciens amateurs : mise à disposition de locaux et matériel leur permettant de travailler régulièrement de façon autonome, avec proposition d'un accompagnement pédagogique périodique, pris en charge par exemple par les enseignants ne remplissant pas toutes leurs heures (cf. le Conservatoire comme Pôle ressources).

d- Les nouveaux parents

(... et les nouveaux enfants)

Depuis la rentrée 2013, les premiers cours « d'Eveil interdisciplinaire » et « d'Initiation interdisciplinaire » de l'année scolaire sont remplacés par des rencontres réunissant parents et enfants, permettant au Directeur de présenter le conservatoire, aux professeurs de décrire le projet pédagogique, le tout se terminant par une visite guidée du conservatoire. Si le principe de ces rendez-vous est apprécié, il convient cependant de les amplifier et d'en améliorer le contenu, afin de réserver aux nouveaux venus un accueil tout à la fois plus convivial et plus complet.

Ultérieurement, un moment important dans la vie de l'apprenti-musicien au conservatoire est celui de son choix d'instrument. Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre :

- En début d'année, « l'Opération Coup d'Pouce », assortie d'une communication ciblée en conséquence : il s'agit d'aller chercher les jeunes élèves ne pratiquant pas encore d'instrument (présentation par les professeurs dans les classes de FM ou à l'Auditorium).
- Durant l'année, les « Ateliers Découverte », permettant aux enfants (par groupes de trois) de découvrir la plupart des instruments enseignés, avec possibilité de revenir « essayer » un instrument.
- En fin d'année, la journée « Choix d'instrument » dans le cadre de la semaine Portes Ouvertes, proposant un panel complet de l'offre instrumentale du CRD.

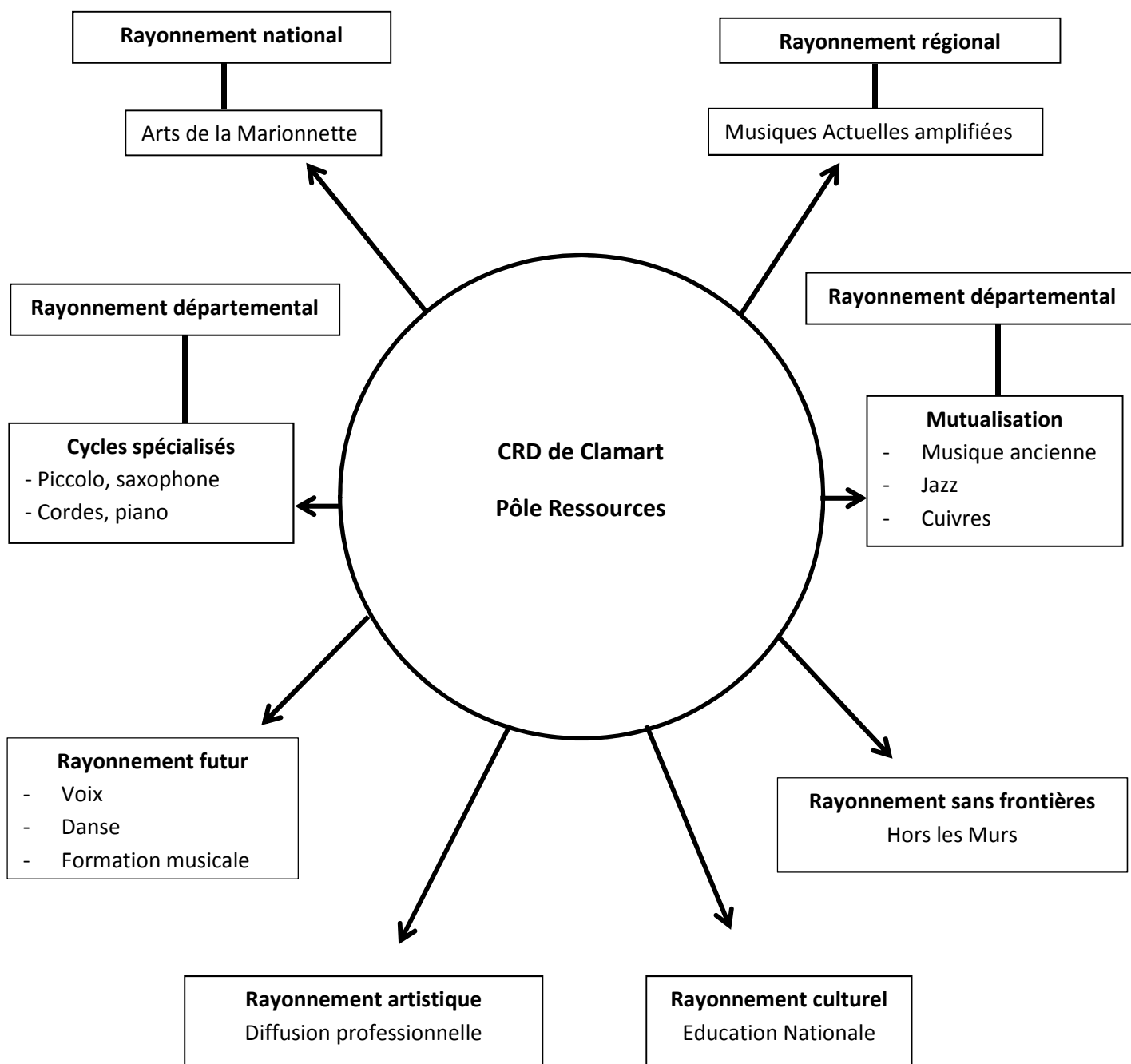
VIII - UN CONSERVATOIRE RAYONNANT SUR L'EXTERIEUR

Le terme de « rayonnement » (communal, intercommunal, départemental, régional), apparu récemment dans les textes ministériels, s'applique à :

- l'aire géographique de recrutement des élèves (convergence vers l'intérieur)
- la présence et la visibilité territoriales de l'établissement (influence sur l'extérieur).

Ce terme recoupe donc les nouveaux champs d'action des conservatoires qui ont vu leur mission première de formation aux pratiques artistiques complétée par une mission corollaire de développement culturel territorial.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Clamart rayonne à des degrés divers. L'un des axes du Projet dans les années à venir est la mise en place d'actions de rayonnement au sein du nouveau territoire qui réunira le 1^{er} janvier 2016 les Communautés d'Agglomération Sud-de-Seine et des Hauts-de-Bievre ainsi que la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge, soit une agglomération de 12 villes pour une population de plus de 400 000 habitants.



Un projet rayonnant par essence : le DET à dominante « Marionnette, théâtre d'objet », une offre unique en Ile-de-France, comprenant marionnette, interprétation, chant, danse, masque, culture.

Les arts de la marionnette sont héritiers d'une longue histoire et de savoirs faire anciens. Aujourd'hui à la croisée des disciplines du théâtre, des arts plastiques, des arts visuels, numériques, la marionnette a profondément évolué. Elle se confronte désormais aux problématiques les plus aigües de la création contemporaine et interroge avec pertinence le statut de la représentation, de l'incarnation, du personnage et de l'acteur. Les arts de la marionnette développent des approches scéniques fortes et singulières notamment par un art distancé de l'interprétation, une culture du regard et des codes de l'image, un mode de narration qui emprunte au langage cinématographique. La marionnette se révèle un puissant outil poétique en singulière adéquation avec l'époque, sa sensibilité et ses interrogations. Incontournable dans le paysage des scènes actuelles et dans la formation du comédien, la marionnette est considérée désormais comme un instrument d'écriture théâtrale, l'instrument d'un théâtre autrement. La marionnette est un art instrumental qui implique un apprentissage poussé et spécifique.

Les arts de la marionnette relèvent des arts du théâtre

On parlera d'acteur ou de comédien marionnettiste. L'acteur est celui qui agit, le marionnettiste est celui qui montre et instrumentalise. L'acteur marionnettiste doit avoir la formation du comédien, à laquelle s'ajoutent les spécificités des arts de la marionnette en termes de connaissances et de pratiques.

Le parcours proposé couvre un large champ des arts de la marionnette. Il aborde plusieurs types de marionnettes, plusieurs techniques de manipulation, de styles de jeu et d'interprétation.

Partenariat avec le Théâtre Jean Arp

La présence d'une scène et de son public (TJA) au côté de l'école est une chance, un élément essentiel qui détermine l'identité du cursus. Les élèves du DET sont de possibles futurs professionnels. Quoi de plus formateur que d'être en relation privilégiée avec l'exigence artistique et professionnel du TJA, lieu moteur du paysage de la marionnette en Ile de France. Trois master classes sont organisées dans l'année.

Se produire en public

Il est indispensable que les étudiants en fin d'année et fin de cursus puissent se confronter au public en présentant leurs travaux :

- en juin 2015, les élèves du DET de Clamart se sont produits au Théâtre Mouffetard (Théâtre des Arts de la Marionnette), au même titre que les élèves du CNSM de Paris ;
- le principe d'un accueil des étudiants DET a été validé par le Théâtre 71 de Malakoff, en échange de prestations diverses à l'auditorium du CRD ;
- petites formes au Festival MARTO ou à la Nuit de la Marionnette dans le cadre du partenariat avec le Théâtre Jean Arp.

Fabrication : un troisième partenaire ?

Afin de compléter l'offre du DET à dominante Marionnette, il est souhaitable de développer l'aspect « **fabrication et arts plastiques** ». Une ébauche de ce travail a été faite au conservatoire, mais sans les moyens et surtout sans les locaux adéquats. Une étude est mise en place pour un éventuel partenariat avec le « Centre d'Arts Plastiques Contemporains Albert Chanot » de la ville de Clamart. Il s'agit de pouvoir travailler quelques heures par mois ou par trimestre dans un lieu, un atelier avec un artiste plasticien sur une technique donnée ou un univers.

Musiques Actuelles Amplifiées au CRD Henri Dutilleux de Clamart

Un projet rayonnant par définition : une salle de concert, un studio d'enregistrement, un studio de répétition équipé, un projet pédagogique pertinent porté par des enseignants spécialisés.

Clamart est une ville très active sur le plan de la pratique musicale : associations, ensembles amateurs, groupes de musiques actuelles alimentés par une forte dynamique lycéenne. Le studio de répétition du conservatoire est l'unique offre d'accueil de la pratique musicale amplifiée de qualité de la ville (studio équipé avec acoustique adaptée) : plus qu'un simple local de répétition, c'est un lieu propice à la création et à l'apprentissage collectif.

Le projet, pensé au-delà des murs du conservatoire, part donc de la fonction du studio dans la ville, celle de l'accueil de groupes, assorti d'un dispositif d'accompagnement artistique, concernant tout autant les pratiques amateurs que les pratiques préprofessionnelles.

Une offre pédagogique originale, l'accompagnement artistique

Le parcours pédagogique s'adresse en priorité aux groupes proposant leurs propres créations. Partant du projet collectif des musiciens, il associe enseignement artistique spécialisé et valorisation des propositions artistiques avec alternance de séances accompagnées et de séances en autonomie. Il aboutit, lorsque le groupe en a acquis la maturité, à un enregistrement en studio.

Un outil sous-exploité, le studio d'enregistrement

Depuis la démocratisation de la MAO et des « home studio », le studio d'enregistrement devient central dans le dispositif pédagogique par les possibilités qu'il offre en termes d'éducation sonore, d'apprentissage technique, de prise de conscience artistique et d'écoute critique.

Jusqu'à présent, le conservatoire ne disposant pas d'ingénieur du son attitré, le studio n'est utilisé que par les deux professeurs MAA au seul bénéfice des groupes accompagnés. A partir de la rentrée 2015, des heures vont être mises au profit du professeur de MAO, afin de permettre à tous les élèves du conservatoire de bénéficier du studio (ensembles classiques ou groupes MAA).

La scène

La représentation sur scène est essentielle dans la formation des musiciens. Porteuse de sens artistique et de dynamisme, occasion de rencontres entre musiciens et avec un public, elle participe à l'animation du territoire, le conservatoire étant le seul lieu de diffusion sur la ville. Sont programmés à l'auditorium 3 à 4 concerts professionnels par an (artistes de renommée nationale ou internationale, avec groupes du CRD en première partie).

Scènes ouvertes

A la veille de toutes les vacances scolaires, le conservatoire organise des « scènes ouvertes », qui offrent la possibilité à une quinzaine de groupes – groupes accompagnés ou groupes locaux extérieurs - de se produire sur scène (soit plus de 70 musiciens à chaque date). Véritables laboratoires permettant un repérage des musiciens de tous styles et tous niveaux, ces manifestations répondent à une vraie demande de la jeunesse locale, vu le public très important qu'elles drainent. Le conservatoire, qui devient le temps d'une soirée un lieu phare de la ville, reste dans son rôle qui est d'accueillir toutes les pratiques amateurs. L'organisation de ces soirées nécessite cependant un encadrement plus rigoureux (sécurité et hygiène), qui sera mis en place en octobre 2015.

Dans la continuité des scènes ouvertes, les « scènes découvertes » ?

Le conservatoire est un lieu de développement artistique. A ce titre, il pourrait également accueillir la scène « émergente » régionale, en relation avec le milieu professionnel : rayonnement du conservatoire, opportunité pour les groupes, plus-value pour le public.

CEMC, un partenariat à construire

Le CEMC (Centre d'Expression Musicale et Corporelle) - 650 élèves et 17 enseignants - est une école privée de musique, danse et théâtre fondée en 1983 à Clamart, à dominante Musiques et Danses Actuelles (chant, clavier, guitare, basse, batterie). Depuis plusieurs années, le CRD et le CEMC travaillent ensemble de façon non conventionnée autour de projets ponctuels de diffusion.

En 2015, mise en place d'une convention : partage et échange de compétences, jam sessions du CEMC ouvertes aux élèves du CRD, résidences scéniques partagées dans l'auditorium du CRD, sessions d'enregistrement partagées au CRD, stages ou master classes thématiques. Mutualisation des moyens techniques et humains (locaux, matériels, enseignants), échanges de bons procédés (mise à disposition gracieuse de l'auditorium en échange de financement de projets). A plus long terme, mise en place d'un cursus partagé : cours d'instruments au CEMC, accompagnement de groupe et formation musicale MAA au CRD.

Deux opportunités territoriales

Le Réseau 92 (association départementale MAA) tisse des liens privilégiés avec le CRD de Clamart qui héberge son bureau : projets territoriaux d'accompagnement, formation et diffusion.

Le CRI de Châtenay, nouveau « voisin » territorial en 2016, est porteur d'un projet fort autour des MAA : envisager la mise en place d'un réseau, voire d'un cursus partagé ?

Les cycles spécialisés du CRD Henri Dutilleux de Clamart

« Piccolo, saxo et compagnie » : une offre pédagogique attractive sur le nouveau territoire.

L'une des prérogatives d'un Conservatoire à Rayonnement départemental est de délivrer le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) concluant le cycle spécialisé. Après quoi, les étudiants se destinant à une carrière professionnelle peuvent accéder aux établissements d'enseignement supérieur. Le DEM est en quelque sorte la carte de visite d'un CRD.

La classe de piccolo, discipline encore rarement proposée dans les conservatoires français, est la première à avoir inauguré les cycles spécialisés du Conservatoire de Clamart grâce à la notoriété de son professeur, piccolo solo de l'Orchestre de l'Opéra National de Paris. Cette classe accueille près d'une dizaine d'étudiants chaque année et rayonne internationalement.

Ce rayonnement international s'est étendu à l'une des classes de saxophone. Dans une période où l'école de saxophone est en train d'émerger dans certains pays d'Asie, le niveau reconnu de l'école française incite les étudiants à venir se former en France. Finaliste du prestigieux Concours international de Dinan en Belgique, le professeur de cette classe a très vite attiré des étudiants japonais, chinois, coréens et taiwanais, rencontrés lors de master classes ou stages prodigués à l'étranger, permettant de faire du CRD l'un des points de chute de la formation préprofessionnelle de ces étudiants. Près d'une dizaine d'entre eux intègrent l'établissement chaque année.

Par ailleurs, s'appuyant sur l'offre intercommunale, le CRD a construit un DEM jazz en partenariat avec les trois autres conservatoires de Sud-de-Seine. Encore jeune, puisque finalisé depuis deux ans, il n'a pour l'instant profité qu'à un élève. Il s'agit maintenant de faire fructifier cette offre.

Aujourd'hui, le CRD accueille des étudiants en formation préprofessionnelle dans les classes de chant, violon, violoncelle, piano, trompette, trombone ; d'autres disciplines sont ouvertes au concours d'entrée : alto, contrebasse, clavecin, ainsi que hautbois en lien avec le CRI de Malakoff.

Trois atouts des cycles spécialisés du CRD de Clamart

- La création, l'un des champs privilégiés du CRD : ouverture d'un cours de « Création et nouvelles technologies » à destination d'élèves en cycle spécialisé ; en guise de préfiguration, une œuvre mixte a été réalisée et présentée avec succès lors de l'examen final du DEM de saxophone 2015.
- Mise en situation des étudiants en tant que solistes : doté d'un orchestre symphonique de 3^e cycle, le conservatoire permet aux étudiants d'interpréter des œuvres concertantes ; ont déjà bénéficié de cette riche expérience des étudiants des classes de piccolo, violoncelle et piano.
- Master classes, proposées régulièrement par le CRD ; exemples de personnalités du monde musical invitées les dernières années : les violoncellistes Hélène DAUTRY et Xavier GAGNEPAIN, le violoniste Christophe POIGET, l'altiste Garth KNOX, le trompettiste Romain LELEU, le chanteur Jean-François LOMBARD ; en 2015-2016, une master class de chant avec Daïnouri CHOQUE.

Pour un rayonnement accru, trois axes de progrès

- Améliorer la politique de communication : identité du cursus à travailler (à l'image du DET), mise en place d'outils de communication concrets (flyers, réseaux, communication ciblée...)
- Développer les partenariats avec les établissements de diffusion, permettant aux étudiants de se produire « hors les murs » dans des lieux professionnels (à l'étude avec le Théâtre 71).
- Accueillir des résidences d'ensembles ou/et de compositeurs (projet 2016-2018).

Trois départements dynamiques

« L'union fait la force », ou comment des enseignants engagés font de leurs petits départements de futurs pôles rayonnants du territoire.

Musique ancienne

Inexistant avant 2007, ce jeune département s'est rapidement développé grâce à la ténacité d'un professeur de clavecin, soutenu par la volonté des directeurs, s'appuyant sur une mutualisation d'enseignants exerçant auparavant dans les conservatoires de la Communauté d'agglomération.

Une réussite, puisque le CRD de Clamart est aujourd'hui l'établissement du futur territoire qui dispose de l'offre la plus complète dans le domaine de la musique ancienne : atelier vocal baroque, flûte à bec, violon baroque, violoncelle baroque, viole de gambe, clavecin, basse continue. Un rayonnement concret et en expansion puisque le CRD, ayant pleinement tenu son rôle fédérateur sur le territoire, accueille des élèves provenant des conservatoires de Fontenay-aux-Roses et de Malakoff.

Intercommunal aujourd'hui, ce rayonnement pourra s'étendre au nouveau territoire, l'ambition étant d'inscrire ce département dans un futur « Pôle Musique Ancienne Sud 92 », permettant ainsi de continuer à élargir l'offre faite aux élèves.

L'étude récente du futur territoire permet déjà de le préfigurer :

- Clamart (six disciplines citées)
- Antony (clavecin, cornet à bouquin, flûte à bec)
- Bourg-la-Reine/Sceaux (clavecin, flûte à bec)
- Malakoff (flûte à bec)
- Châtillon (clavecin, flûte à bec, violoncelle baroque)
- Châtenay-Malabry (clavecin, flûte à bec).

Par ailleurs, « l'Atelier vocal baroque » du CRD ayant pris de l'ampleur, il est possible d'envisager de développer cette offre vers un « cursus d'interprétation vocale du répertoire baroque » encore très rarement proposé en Ile-de-France, alors que la demande est importante. Entre les CRR de Paris, Boulogne et Versailles, le CRD pourrait ainsi rayonner sur le plan régional dans le domaine de la musique ancienne.

Jazz intercommunal

Historiquement, les conservatoires de Bagneux, Clamart et Malakoff proposent des cours dans différentes disciplines touchant au jazz. Lors de leur transfert à la Communauté d'Agglomération Sud-de-Seine, ils se sont naturellement rapprochés, ceci prenant peu à peu la forme de concerts et d'examens partagés, tour à tour dans chacune des villes.

Ce n'est qu'en 2013, sous l'impulsion de quelques enseignants nouvellement arrivés, qu'est né le projet d'un vrai département intercommunal. Un « Projet pédagogique Jazz Sud-de-Seine » a été conçu, riche de toutes les offres d'enseignement du territoire, très diverses et complémentaires entre jazz traditionnel de répertoire et jazz de création.

C'est dans ce projet qu'apparaît notamment le DEM jazz intercommunal, doté aujourd'hui d'un cursus complet (cours d'instrument, atelier collectif, big band, harmonie, piano, arrangement, histoire du jazz, projet personnel). Tous ces enseignements existant sur le territoire Sud-de-Seine, il faut en faire la publicité.

L'une des concrétisations originales de cette mutualisation est « l'Orchestra'son » (ensemble de création et d'improvisation commun aux quatre conservatoires) qui s'appuie sur un partenariat avec la « Fabrica'son », association créée par des musiciens de jazz au service de la création musicale, soutenue par le CD92 et le département jazz Sud-de-Seine.

Tandis que, dans le domaine du « jazz de répertoire », le MC Big Band, grand orchestre semi-professionnel créé il y a 20 ans par quatre enseignants du Conservatoire de Clamart, continue à accueillir des élèves de cycle 3 sur le territoire, leur procurant l'expérience de la pratique de haut niveau en big band. Cet orchestre, qui possède sa propre identité associative, se produit régulièrement au Petit Journal Montparnasse, au Festival « Jazz à Clamart » ainsi qu'à Lunebourg.

Le Grand Orchestre de Cuivres du Sud Parisien

En matière d'apprentissage instrumental, force est de constater que la demande de la population francilienne (contrairement à certaines régions du nord ou de l'est de la France) s'oriente plus facilement vers d'autres disciplines que les cuivres, ce qui explique la fragilité des effectifs de ces classes.

Pour autant, l'investissement et le dynamisme sans relâche des enseignantes du CRD, permettent un renouvellement constant. Faisant de cette fragilité une force, cette équipe entreprenante a tissé des liens avec les enseignants des autres conservatoires de Sud-de-Seine, tout aussi dynamiques.

Cette collaboration a donné naissance en 2014 à un grand Ensemble de cuivres intercommunal, expérience qui va se prolonger en 2015-2016 et très certainement au-delà. La particularité de cet ensemble est d'accueillir en son sein des élèves de tous niveaux, grâce à un travail d'arrangement adéquat. Ainsi, les très jeunes côtoient les plus expérimentés, ceci créant une émulation motivante.

C'est sans conteste grâce à ce genre de rapprochements et en favorisant les rencontres fédératrices d'élèves sur le territoire, que l'on peut installer de vraies traditions et inverser les tendances.

Trois départements d'avenir

Projets de rayonnement en 2019

Un « futur » département Voix

La richesse des propositions vocales actuelles du CRD permet de construire un vrai département, à la fois solidement intégré et permettant de mettre en valeur ses axes de rayonnement. Il convient de mettre en synergie ces diverses offres pédagogiques, jusqu'à présent trop éparées, et de créer des connexions avec les autres départements. Un futur département précieux, aux nombreuses possibilités de transversalité.

Aujourd'hui, cinq pratiques vocales très différenciées existent : chorales d'enfants, Maîtrise, chant classique, atelier vocal baroque, atelier vocal musiques actuelles, chacune faisant rayonner à sa manière le CRD.

La classe de chant classique : apprentissage individuel organisé par cycles, balayant cinq siècles de répertoire (du Moyen-âge à nos jours), forme amateurs et futurs professionnels, pour partie chefs de chœur ou professeurs de musique ; un enseignement qui prend de ce fait une dimension départementale.

La Maîtrise : près de 80 choristes rayonnant jusqu'en Europe, grâce à des projets ambitieux ; formidable vivier de connexions diverses et variées puisque chaque année ce chœur collabore avec d'autres départements du CRD dans le cadre de spectacles interdisciplinaires ; son potentiel d'interdisciplinarité et son fort rayonnement font de la Maîtrise un atout majeur du CRD, à l'heure où il s'inscrit dans une dynamique innovante et plus rayonnante.

L'atelier vocal musiques actuelles : un ensemble vocal original réunissant une douzaine d'élèves de cycle 3 autour d'un répertoire polyphonique à 3 ou 4 voix, allant des comédies musicales au gospel en passant par la variété internationale et les musiques de film ; avec travail spécifique de la représentation scénique.

L'atelier vocal baroque : s'adressant aux adolescents et adultes solistes ayant acquis une solide formation de chanteurs, va s'insérer dans un futur projet régional (cf. Musique ancienne).

Sans oublier les chorales d'enfants, très présentes dans la vie du conservatoire, puisqu'elles forment environ 150 élèves chaque année à la pratique du chant choral.

Une nouveauté à la rentrée 2015 : le coaching vocal, qui va investir deux départements pédagogiques déjà très rayonnants : le DET Marionnette (coaching vocal pour les comédiens) et le département de Musiques actuelles (coaching chanteurs pour le répertoire des musiques actuelles amplifiées).

Un département Danse « renaissant »

Ce département, après quelques années mouvementées, est en pleine reconstruction, avec une équipe qui se renouvelle. Composé de deux classes de danse classique et d'une petite classe de danse contemporaine en cours de développement.

Sont en préfiguration : un cycle 3 de danse classique, menant au CEC (Certificat d'Etudes Chorégraphiques) et un cursus de danse contemporaine.

La volonté des enseignantes de collaborer entre elles et avec les autres départements du CRD dans le cadre de l'interdisciplinarité, de la création, ou encore des projets de diffusion, confirme ce nouvel essor.

Pour accompagner cette volonté, des actions concrètes associant les élèves de danse au nouveau dispositif pédagogique, voient le jour dès septembre 2015 :

- la pratique collective « le Corps Musical », proposée en 2C1 aux élèves musiciens, est ouverte aux élèves danseurs
- dans le cadre de la formation du spectateur, un choix de spectacles sera proposé aux classes de danse (parmi les programmations de divers partenaires culturels tels que le théâtre Jean Arp, le Théâtre 71 et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris)
- la mise en œuvre d'un projet fédérateur (« Le Cercle du Temps ») réunissant les élèves de danse contemporaine et classique.

Le pari : en 2019, un département de danse rayonnant.

Un département Formation Musicale en pleine modernisation

La « révolution pédagogique » annoncée de ce département, amorcée en septembre 2015 et qui sera finalisée en 2019, fera peut-être du CRD de Clamart l'une des références en matière d'enseignement de la formation musicale, concrétisant l'aboutissement d'une intense réflexion pédagogique répondant aux attentes des enseignants et des élèves.

Le principe même du présent projet peut se transposer à l'échelle de ce département si central :
« Un département FM de son temps, rayonnant à l'intérieur, rayonnant sur l'extérieur ».

Un département de son temps, puisqu'il se met à la page des outils numériques avec son module « harmonie – exploration sonore MAO ».

Rayonnant à l'intérieur, puisqu'il décroïssonne, s'ouvre à la concertation, partage des compétences et s'enrichit d'autres contenus.

Rayonnant sur l'extérieur, puisque plus efficace dans l'atteinte de ses objectifs ; son impact pédagogique dans la formation des élèves lui donnera une place centrale et nécessaire au sein de l'éducation artistique des jeunes d'aujourd'hui.

Un rayonnement sans frontières : les prestations hors les murs

De l'Auditorium à Moscou

C'est aussi par le biais de projets de diffusion du plus simple au plus ambitieux, que le conservatoire rayonne à divers degrés, ce que le présent projet encourage et souhaite prolonger.

Dans la ville

De nombreuses propositions de concerts, auditions ou lectures, sont faites dans les maisons de retraite, médiathèques, hôpitaux et fêtes locales :

- Maisons de retraites (Ferrari, Ste Emilie, Bel Air) : accueil de concerts et auditions d'élèves
- Hôpitaux (Béclère, Percy) : accueil de concerts et auditions d'élèves
- Théâtre Saint Jo (salle de spectacle) : concerts des groupes du département de MAA
- Médiathèque François Mitterrand : lectures des élèves du département théâtre
- Fête des Petits Pois et Fête de la Musique : orchestres du CRD.

Dans la région

- La Maîtrise du CRD (3 groupes réunissant maintenant près de 80 élèves) se produit chaque année dans les églises de Châtillon, Saint-Louis-en-l'Île (Paris) et Saint-Eustache (Paris)
- Les élèves du département théâtre se produisent régulièrement à l'Espace Icare (Issy-les-Moulineaux) et au Théo Théâtre (Paris 15^{ème})
- Les élèves du DET Marionnettes ont présenté leurs travaux de fin d'année au Théâtre Mouffetard.

En Europe et au-delà

Plusieurs exemples d'échanges ont permis de forger les élèves du CRD, favorisant des rencontres d'une grande richesse :

- Les classes CHAM en tournée européenne, aux côtés de l'Orchestre National de France dirigé par Kurt MASUR
- Les classes de violoncelle en Pologne
- Un orchestre à cordes en Allemagne
- L'orchestre symphonique de 3^{ème} cycle en Lettonie, Estonie, Pologne et au Québec
- « Le Corps Musical » en Allemagne en 2015, en Espagne en 2017, en Suède en 2019 et accueillant ses partenaires européens en 2021
- En décembre 2015, la venue de la Maîtrise de Moscou à Clamart, permettra en retour un séjour de la Maîtrise en Russie

Les Arts pour tous : le conservatoire et l'Education Nationale

(SNOP 2008/Les enjeux) - Enjeu n°6 : Renforcer les liens avec les établissements scolaires. « Depuis le premier protocole d'accord signé en 1983 entre le Ministère de l'Education nationale et le Ministère chargé de la Culture, les liens entre les établissements scolaires et les conservatoires n'ont cessé de se renforcer pour que les jeunes d'âge scolaire bénéficient d'une éducation musicale de qualité aussi bien en temps scolaire qu'hors temps scolaire. (...)

Depuis le Schéma de 2008, le principal événement concernant les liens entre conservatoires et éducation nationale est la création des NAP à la rentrée 2014.

a- Concernant les 5 CHAM et CHAT actuelles

CHA école élémentaire L. S. Senghor	Ajout du théâtre aux 2 disciplines existantes (chant, danse) : 2 heures en CM1 et CM2. En conformité avec le projet du conservatoire, l'offre pédagogique devient interdisciplinaire.
CHAM collège Alain Fournier	Nouvelle proposition instrumentale pour les classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} , afin de pallier le manque d'attractivité et enrayer le déclin de ces CHAM.
CHAT collège Alain Fournier	Création de CHAT en 3 ^{ème} , ceci finalisant le processus qui permet de couvrir les 4 niveaux du collège (1h30 prof CRD par niveau).
CHAM collège Petits Ponts	Délocaliser les cours au conservatoire. Renforcer la dimension de pédagogie orale du projet. Travailler sur les répertoires.
CHAT collège Petits Ponts	Impossibilité de créer un niveau supérieur comme pour le collège AF, faute de professeur de français certifié théâtre au collège.

b- NAP

- Maintien des trois propositions de NAP actuelles (chorale, violon, initiation orchestre).
- Création d'une NAP en maternelle.

c- Préparation de l'épreuve de musique au bac

- Création d'un cours équivalent pour le théâtre ?

d- Ecole élémentaire Jean Monnet

- Création d'une chorale.

e- Orchestre à l'école « bois »

- Préfiguration-test proposant des interventions régulières dans diverses écoles.

f- Collège Maison Blanche

- Mise en place d'un partenariat formalisé avec le conservatoire dans le cadre d'un dispositif de « Parcours culturel » préconisé par la réforme des collèges en cours.
- Année scolaire 2015-2016 : intervenants du conservatoire au collège (orchestre) en vue d'un projet « Arts de la Scène » à construire sur plusieurs années.

Le CRD Henri Dutilleux de Clamart, un bâtiment rayonnant

Il est dans les missions d'un conservatoire, établissement de service public, d'ouvrir ses portes aux forces vives locales, qu'elles soient associatives, privées, institutionnelles, culturelles ou pas. Le Conservatoire Henri Dutilleux est, avec le Théâtre Jean Arp, l'un des deux établissements culturels de la ville. A ce titre, il est reconnu comme lieu emblématique, lieu de vie, en particulier lieu d'accueil de la pratique amateur locale, ce qu'on appelle « Pôle Ressources ».

Le CRD de Clamart remplit ce rôle au-delà de toute attente - la disponibilité de ses équipes étant connue depuis de nombreuses années - au point qu'il semble nécessaire aujourd'hui de rappeler que l'activité pédagogique reste la priorité absolue du bâtiment.

Une amplitude horaire exceptionnelle

Le Conservatoire Henri Dutilleux est en activité du lundi au vendredi de 9 heures à 23 heures, le samedi de 9 heures à 18 heures. A quoi s'ajoutent les très nombreuses manifestations programmées les samedis soirs et dimanches.

Pratique amateur : un nouveau dispositif mis en œuvre dès la rentrée 2015

Dans le cadre des nouveaux dispositifs à destination des parents, le conservatoire propose de mettre à la disposition de musiciens amateurs locaux constitués en groupes des salles de répétition en journée, pour des séances alternant autonomie et accompagnement pédagogique (pris en charge ponctuellement par des enseignants ayant des heures disponibles).

Le Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart, un lieu ressources dans la ville

Spectacles/Concerts/conférences accueillis à l'auditorium sur la saison 2014/2015

- Téléthon
- Concert Chorale Accord
- Spectacle Harmonie de Clamart
- Showcase Jean-Claude Henriot (piano classique)
- Spectacle Théâtre Atelier Handicap CCAS
- Association « Dire le Monde » (festival de Musiques du Monde)
- « L'Espoir du soleil » (association de soutien au peuple japonais après Fukushima)
- Concert MC Big Band
- Spectacle d'artistes arméniens dans le cadre du centenaire du génocide
- Représentation Atelier Théâtre du CSC Pavé Planc
- Concert Chorale A Tout Chœur
- Concerts CEMC (concerts de fin d'année de l'école, musiques actuelles)
- Audition « Opus 51/53 » (école de musique privée piano/guitare)
- Spectacles « Arcadanse » (école de danse privée)
- Représentation « ABC d'Air » (association théâtre)
- Réunion Secteur Enfance (Mairie de Clamart)
- Réunions CCAS.

Groupes ou associations occupant régulièrement les locaux

- « Les Amis de Tsuica » (musiques d'Europe de l'Est / Amérique latine)
- « Access » (danse et percussions africaines)
- Chorale « A Tout Chœur »
- Chorale « Accord »
- Ensemble jazz « IBB » (issu de l'association Polysong)
- Atelier Théâtre Handicap (proposé par le CCAS)
- MC Big Band
- Harmonie de Clamart
- Ensemble Vocal Philippe Caillard
- Cours de gymnastique volontaire
- Cours de Yoga Yengar.

Groupes ou associations occupant ponctuellement les locaux

- « Scène sept Boulevard » (compagnie de théâtre)
- « Sublime Théâtre » (compagnie de théâtre)
- « Musidora » (association de poésie)
- « Ekliss » (groupe de jazz)
- « Heliante » (groupe de rock).



PLAN D' ACTIONS

OCTOBRE 2015 – OCTOBRE 2019

PRELIMINAIRES : LES INSTANCES DE CONCERTATION

En septembre 2015, vont être redéfinis le rôle, la composition et les modalités de fonctionnement de chaque instance. **De janvier 2016 à juillet 2018, le Conseil d'Etablissement aura pour charge principale l'évaluation du Projet d'Etablissement.**

Réunions plénières

Organisation générale (administrative et pédagogique)

Périodicité : 3 par an

Septembre / mars / juin.

Rétablir sans équivoque la notion d'obligation pour tous les agents du CRD.

Réunions des coordinateurs

Suivi des départements (pratiques collectives, évaluations)

Périodicité : 2 par an

Novembre / avril.

Qui coordonne ? Qui ne coordonne pas ? A revoir (rôle des coordinateurs, décharge horaire)

Conseils Pédagogiques

Organisation et réflexion pédagogiques (également bilans ponctuels d'évaluation du Projet)

Périodicité : 4 par an (au minimum)

Octobre / décembre / février / mai.

Revoir la composition du CP (équipe réduite sur la base du bénévolat).

Conseils d'Etablissements

Evaluation du Projet d'Etablissement

Périodicité : 2 par an

Janvier/ juillet.

Comme mentionné précédemment, le Conseil d'Etablissement va être remanié à la rentrée 2015.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2015								RP	CP	RC	CP
2016	CE	CP	RP	RC	CP	RP	CE	RP	CP	RC	CP
2017	CE	CP	RP	RC	CP	RP	CE	RP	CP	RC	CP
2018	CE	CP	RP	RC	CP	RP	CE	RP	CP	RC	CP

RP réunion plénière / RC réunion des coordinateurs / CP conseil pédagogique / CE conseil d'établissement

EVALUATION DU PROJET : de janvier 2016 à juillet 2018

Année 2018-2019 : élaboration du nouveau Projet d'Etablissement.

REGLEMENT INTERIEUR / REGLEMENT DES ETUDES

Juillet 2015 - Le Règlement Intérieur et le Règlement des Etudes du Conservatoire de Clamart nécessitent une mise à jour. Celle-ci va être réalisée en septembre 2015, tenant notamment compte des nouvelles modalités proposées par le Projet d'Etablissement. Dès cette date, le Règlement Intérieur sera proposé au Comité Technique Sud-de-Seine, tandis qu'un Conseil d'Etablissement exceptionnel sera convoqué pour la validation du Règlement des Etudes.

PEDAGOGIE

Année 2015 – 2016

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Moyens</i>
Nouvelle FM (mise en place progressive du nouveau parcours)	Nouveau parcours FM 1C1B / 2C1-2C3 / 3C1-3C2	En 2015-2016, toutes les nouvelles activités proposées se font à budget constant par la mise en œuvre d'un redéploiement sans ajout d'heures d'enseignement.
	Ateliers culture Ateliers déchiffrage	
Les nouvelles pratiques collectives du projet	Chorale-danse chorale-théâtre	
	Orchestre vents Igor Orchestre vents Stravinsky	
	Ateliers improvisation libre Corps musical junior	
	Orchestre de création collective Musique de chambre poésie	
Projet « oralité »	Création classe de percussions traditionnelles	
Projet « invention »	Création classe Nouvelles technologies	
Reconstruction département danse	Recréation des niveaux 1C3-1C4 en danse contemporaine et 3C1 danse classique	
Compléter l'offre en chant	Coaching vocal pour groupes MAA et étudiants du cycle DET	
Compléter l'offre en théâtre	Création d'une UV de Mise en scène	
Projet « culture »	Mise en œuvre d'un parcours du spectateur en partenariat avec le Théâtre Jean Arp	Prise en charge partielle par subvention CD92
	Montée en puissance du Centre de Documentation pour des interventions ciblées auprès des classes	Modification de la fiche de poste de la Chargée de Communication et Documentation
« Repenser l'évaluation » (cf. projet) suite à refonte du parcours	Mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation pour le 2 nd semestre 2016	Commissions pédagogiques sur l'Evaluation

Année 2016 – 2017		
Mise en place du nouveau parcours (année II) et montée en niveau des cours créés en 2015-2016	FM 1C2-2C2-2C4 (+ 3C3 ?)	Deuxième année du projet, équilibre entre : - économies engendrées par le départ en retraite de deux professeurs (PEA en fin de carrière), programmé en juin 2016 - coût des nouvelles heures générées par la montée en niveau du dispositif FM et des cours créés l'année précédente
	Ateliers FM : ajustement si nécessaire	
	Ajustement de certaines pratiques collectives	
	Percussions traditionnelles niveaux 2 et 3 Création Nouvelles technologies niveau 2	
	Danse 2C1 en contemporain et 3C2 en classique	
	Création d'un cours d'écriture (niveau I)	
Développer la pratique du spectateur	Evaluation et réajustement éventuel des dispositifs 2015-2016	Avenant éventuel convention TJA
	Parcours du spectateur amplifié par un partenariat formalisé avec le Théâtre 71	Convention entre le CRD et le Théâtre 71
Ouverture à toutes les esthétiques	Proposition de résidence à un ensemble instrumental du département (TM+, Court-Circuit)	En amont, recherche de partenaires pour financements mutualisés
En deuxième année du projet, faire le point sur les récentes évolutions pédagogiques, en vue d'un éventuel ajustement	Trois grands axes du projet (interdisciplinarité, oralité, invention) : évaluation partagée par les enseignants en charge de ces pratiques au CRD	Commissions thématiques pour un rendu partagé
Année 2017 – 2018		
Mise en place du nouveau parcours (année III) et évolution des nouvelles disciplines	FM 1C3-1C4	Troisième année, redéploiement à évaluer en fonction du contexte
	Montée en niveau (danse, percussions, création, écriture)	
Développer la pratique du spectateur	Nouvelle trame avec un enrichissement de l'offre	Elargir le champ des partenaires de diffusion (Hauts-de-Seine et au-delà)
Ouverture à toutes les esthétiques, projet création	Résidence de compositeur (avec commandes)	En amont, recherche de subventions
Préparer le projet futur (numérisation des outils)	Préfiguration à titre expérimental de FM utilisant outils numériques (tablettes et logiciels)	Commissions pédagogiques autour des TICE

ACTION CULTURELLE / PARTENARIATS

Année 2015 – 2016

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Moyens</i>
Evolution des actions en direction de l'Education Nationale	Ecrire projets pédagogiques concertés CHAM et CHAT des deux collèges	Conventions
	Ajustement 3 activités NAP + ajout NAP maternelle	Redéploiement d'heures
	Démarrage du projet « chorale à l'école »	
	Préfiguration d'un "orchestre à l'école"	
	Préfiguration projet "Arts de la Scène" collège Maison Blanche	
Développement des publics	Amplification des séances scolaires (spectacles et conférences-expos)	Communication avec les écoles élémentaires
	Programmer la « Batucada-Fanfare » CHAM des Petits Ponts dans la ville (fêtes, marchés, écoles)	En lien avec les services de la ville
	« Ma journée au conservatoire » : accueil d'un public « éloigné » du conservatoire (organisation d'une visite, répétition, concert, rencontre...)	Mise en place d'une communication ciblée (notamment en REP)
En interne, améliorer l'articulation et la cohérence des prestations d'élèves	Homogénéiser les contenus et clarifier les procédures (forums, auditions, Mardis sur Scène)	Elaboration d'un cahier des charges
Clarifier les partenariats des trois principaux ensembles répétant régulièrement au conservatoire	Orchestre d'Harmonie de Clamart	Mises à jour des conventions
	MC Big Band	
	Ensemble Vocal Philippe Caillard	Ecriture convention
Développer la pratique du spectateur	Théâtre Jean Arp : stages, opérations "autour de..."	Préfiguration d'un partenariat à construire avec le Théâtre 71
	Sorties de classes concerts classiques, accueil au foyer de petites formes DEM et DET	
Développer les partenariats sur la ville	Avec le CEMC (en vue d'une convention)	Coproducton stages, master classes, cours MAA
	Avec le Théâtre Saint Jo	Coproducton de concerts
Amplifier le rayonnement du CRD	Prise de contact avec Cité Musicale de l'Île Seguin	

Année 2016 – 2017		
Améliorer l'articulation de la saison du conservatoire, en lien avec le projet pédagogique	Avant appel à projets, élaboration formalisée de critères	Mise en place de commissions sur la « diffusion »
Développer les partenariats	Mise en place de rencontres instrumentales inter-CRD (Clamart – Bourg-la-Reine)	Proposition de réunions des équipes des conservatoires du nouveau territoire
	Etude projet de rencontres départementales d'orchestres (Cité Musicale de l'Île Seguin	
	Partenariat Théâtre Mouffetard (Arts de la Marionnette) pour les étudiants du DET	Elaboration d'un projet « Marionnettes », point de départ d'un développement sur la région IDF
Nouvelles propositions d'action culturelle	Sorties élèves (ONDIF, orchestres parisiens)	
Développer le rayonnement du CRD	Suivi du projet européen du Corps Musical	Recherche financements
Année 2017 – 2018		
Elargir l'offre de diffusion	Programmer la scène "émergente" MAA	Politique de communication en lien avec le RIF
Développer le rayonnement du CRD	Echanges culturels avec des pays étrangers (en lien avec le Comité de jumelage)	Recherche financements
Renforcer l'action culturelle dans la ville	Proposer de nouvelles actions tous publics	Participation conservatoire aux commissions PEDT

ADMINISTRATION

Année 2015 - 2016

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Moyens</i>
Optimiser le fonctionnement interne du service	Elaboration document : À qui dois-je m'adresser ? (direction)	Mise en place de procédures, mise à disposition des documents à tous les agents
	Elaboration document : Qui fait quoi ? (administration)	
	Informatiser le planning des salles	
	Suivi du calendrier partagé	
	Gestion des absences	
	Gestion des accompagnements	
Etendre la mission du CRD comme « pôle ressources »	Ouverture des locaux (étudiants DEM, DET)	Mise à contribution gardien
	Mise en place d'un accompagnement de « musique de chambre amateurs »	Mise en place d'un tarif spécifique pour public non inscrit
Améliorer le suivi et la gestion de l'utilisation des locaux	Suivi général de l'occupation des locaux hors heures d'ouverture	Elaboration de documents officiels validés par les tutelles élues et administratives
	Procédures de mise à disposition des locaux (associations et autres)	
Améliorer la protection du bâtiment	Remise en service de l'alarme intrusion	Entretiens individuels et remise d'une procédure
	Information précise faite aux agents d'accueil du soir (ronde avant fermeture, responsabilité)	

COMMUNICATION		
Année 2015 - 2016		
Objectifs	Actions	Moyens
Amplifier le rayonnement	Finalisation de la création d'un site internet dévolu au CRD	<i>Dépenses déjà effectuées en 2014 : 1786,23 €</i> Suite des dépenses : 3000 à 4500 € (encodage) 15 à 100 €/an (location nom de domaine) Attribution du suivi : chargée de la Communication et/ou stagiaire Mise en place politique d'accueil permanent de stagiaires
	Communication renforcée cycle spécialisé DEM Idem pour le DET	Production et envoi de flyers et affiches aux établissements du territoire, du département et au CD92, ainsi que tous réseaux nationaux de théâtre
	Meilleur ciblage des publics : identifier structures et institutions	Actualisation de la base des contacts
	Renforcer communication événementielle	Supports formatés (plaquette, affiches)
Améliorer le fonctionnement du service et la communication interne	Formaliser procédures de communication interne Communication générale Communication pédagogique	Cahier des charges et procédures Réunions administratives : rédaction de CR Procédures clarifiées (enseignants – administration – direction)
Améliorer la communication avec les usagers	Réunions thématiques d'information Transmission des textes de référence Elections de représentants des parents	Création de mailing Utilisation de l'écran dans le hall du CRD Utilisation des divers supports de communication existants

Année 2016 - 2017		
Amplifier le rayonnement	Remise en place d'une Newsletter	Mise en place d'un partenariat avec des écoles d'informatique et de communication pour pérenniser l'accueil de stagiaires (pouvant se charger de ce suivi)
	Réactivation des réseaux sociaux	
	Evaluation de la politique générale de communication sur le territoire	Mise en place de procédures plus ciblées vers certains publics
Améliorer le fonctionnement du service et la communication interne	Identification des besoins	Ajustement des moyens
Améliorer la communication avec les usagers		

FINANCES		
Année 2015 - 2016		
Objectifs	Actions	Moyens
Economies	Plan d'économies sur fonctionnement	Etude prévue dans le cadre du budget prévisionnel
Augmentation des recettes	Augmentation des recettes de billetterie	Application d'un droit d'entrée pour les séances scolaires et autres
	Optimisation des recettes par gestion rigoureuse	Utilisation d'un logiciel de billetterie adapté
	Moderniser le mode de collecte des recettes	Instauration de terminaux paiement carte bancaire
Recherches de subventions	Prises de contacts (CD92, fond européen, service jumelage...)	

RESSOURCES HUMAINES

Année 2015 - 2016

<i>Objectifs</i>	<i>Actions</i>	<i>Moyens</i>
Clarification des missions des agents de l'administration	Redéfinir missions Chargé Action culturelle	Réunions de Direction / rendez-vous agents concernés / passage en CT pour validation des fiches de poste
	Redéfinir missions Chargée de communication	
	Redéfinir missions Gardien régisseur	
	Redéfinir missions postes secrétariat	
	Redéfinir missions postes accueil	
Compléter les ressources humaines	Création poste de régisseur	Suppression HS / diminution vacations intermittents / réduction heures d'enseignement (cf. Projet)
Optimiser les heures d'enseignement	Redéploiement des heures des professeurs	Mutualisation / échange d'heures avec les conservatoires Sud-de-Seine

FORMATION		
Année 2015 - 2016		
Objectifs	Actions	Moyens
Formation des agents administratifs	Chargée de communication : formation aux outils techniques de base	Formations individuelles
	Secrétariat financier : formation gestion des régies	
Formation des enseignants	Enseignants : interdisciplinarité, oralité, invention	ARIAM : plan de formation sur site (séminaire ?) ou formations individuelles ARIAM
	Tous les enseignants : l'évaluation dans les enseignements artistiques	Rencontre professionnelle ARIAM du 14/01/16
	Enseignants de Formation Musicale : FM numérisée	Rencontre professionnelle ARIAM : 12/01/16
	Enseignants « chorale danse » et « chorale théâtre »	ARIAM « chanter sa danse, danser son chant » : janvier à mars 2016
	Enseignants chargés de l'éveil : éveil de l'écoute	Formation ARIAM 21 et 22/04/16
Année 2016 - 2017		
Formation tous agents	Chargée de communication : formation aux stratégies de communication	Formations individuelles
	Gardien : formation de technicien du spectacle régisseur des bâtiments	
	Enseignants FM : les TICE	Etudier les propositions 2016-2017
	Tous les enseignants : sujet à définir	Séminaire annuel
Année 2017 - 2018		
Formation tous agents	Selon les besoins	Formations individuelles
	Tous les enseignants : sujet à définir	Séminaire annuel

UNE ELABORATION CONCERTEE (janvier à juin 2015)

Une écriture à « quatre mains »

Le chantier du nouveau projet a été mis en œuvre en janvier 2015, suite à la nomination d'une Directrice adjointe chargée de la Pédagogie, poste laissé vacant depuis la nomination du Directeur neuf mois auparavant.

La conception du projet lui-même a pu se faire dans un temps relativement court - 6 mois - mettant en œuvre une concertation efficace « au pas de course », facilitée par la manifestation d'un certain consensus de l'équipe durant la période d'élaboration.

L'écriture elle-même du projet s'est faite « à quatre mains » : le Directeur et la Directrice adjointe chargée de la pédagogie.

Elaboration en plusieurs étapes

1. Janvier-février : un corpus de 39 « sujets » a été proposé, avec autant de rendus écrits de divers protagonistes volontaires.
2. Mars-avril : l'ensemble des contributions a été condensé en 5 thématiques.
3. Mai-juin : écriture du projet lui-même, parallèlement à de nombreux RDV individuels, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
4. Sondages (toute l'équipe / professeurs coordinateurs).
5. Semaine du 22 au 27 juin : réunions de départements, de coordinateurs, plénière et Conseil.

Quatre Conseils pédagogiques

Jeudi 18 décembre : exposé / Jeudi 12 février : rendu de 39 sujets

Jeudi 16 avril : 5 commissions / Jeudi 25 juin : finalisation.

A mi-étape, une semaine, cinq commissions

Le lundi 30 mars : Commission N°1 – Education Nationale / Partenariats

Le mardi 31 mars : Commission N°2 – Parcours Des Etudes / Offre Pédagogique

Le mercredi 1^{er} avril : Commission N°3 – Parents / Nouveaux Arrivants

Le jeudi 2 avril : Commission N°4 – Chiffres / Diagnostics

Le vendredi 3 avril : Commission N°5 – Action Culturelle / Communication

Présentation à l'ensemble de l'équipe lors des réunions plénières du jeudi 4 et du vendredi 26 juin.

Présentation à la Commission Sport Culture Sud-de-Seine le 23 juin.

Vote par le Conseil Communautaire Sud-de-Seine du 10 juillet 2015.

Bilan depuis classement, donc depuis dernier Projet d'Etablissement

- Recrutement d'un régisseur	→ non réalisé
- Enseignement du théâtre (et salle)	→ réalisé
- Musiques actuelles à étoffer et à structurer	→ autre projet largement réalisé
- Cours de culture à instaurer	→ en cours
- Augmenter le taux des personnels titulaires	→ réalisé

Clamart, le 15 juillet 2015

Xavier le MASNE

Directeur du Conservatoire Henri Dutilleux de Clamart

Emmanuelle SCHREIBER

Directrice adjointe chargée de la pédagogie